



MIRANDE

I N F O S

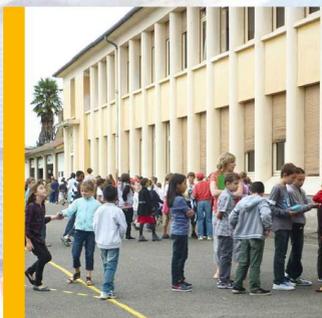
MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

1^{er}
semestre
2013

MIRANDE À L'ÈRE DES ENERGIES RENOUVELABLES



DOSSIER :
Histoire d'un Festival
p 8



De nouveaux rythmes
pour l'école
p 14



Quel cirque sous la Halle !
p 25



Une fête de l'Europe sous
le signe de l'amitié
p 24

INFORMATIONS ET CONTACTS

SOMMAIRE

Edito	P3
Brèves	P4
Développement Economique	p6
Mirande autrefois	P7
Développement durable et environnement	P7
Le Dossier : Histoire d'un festival	P8
Les Finances	p13
Education et Jeunesse	p14
Vie locale	P16
Communication	P17
Pêle-mêle de photos	P18
Action sociale et solidarité	P20
Vie associative et sportive	P22
Culture et Patrimoine	P24
Etat-civil - Libre expression	P26
Les prochains rendez-vous Mirandais	P28

HÔTEL DE VILLE

Tous les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30

Accueil	05 62 66 52 87
Etat Civil	05 62 66 86 31
Cabinet du Maire	05 62 66 86 35
Police Municipale	05 62 66 86 99
Services Techniques	05 62 66 86 39
Service des Sports	05 62 66 86 32
Comptabilité	05 62 66 86 38
Ressources Humaines	05 62 66 86 36
CCAS	05 62 66 86 41
Jumelage	05 62 66 86 47

ECOLE DE MUSIQUE 18 by Centule III..05 62 66 67 10

OFFICE DE TOURISME 05 62 66 68 10 www.ot.mirande.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h. Fermé dimanches et jours fériés sauf en Juillet et Août (10h-12h).

MUSÉE Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h. Visites aux mêmes horaires d'ouverture que l'Office de tourisme et sur demande. (s'adresser à l'Office de Tourisme)

MÉDIATHÈQUE Le Colisée 05.62.05.15.71

Ouverture les lundi de 9h à 12h / 14h à 18h, mercredi de 10h à 12h / 14h à 17h, vendredi 14h à 17h et samedi de 10h à 12h. Le jeudi sur rdv pour les scolaires.

CINÉMA Séances à 20h30 le mardi, mercredi, vendredi et samedi. Le jeudi sur rdv pour les scolaires.

05 62 66 54 24 ou cinemirande@laposte.net



4 av. Jean d'Antras
BP34 - 32300 MIRANDE
05 62 66 51 48
www.coeur-dastarac.fr

SES SERVICES

• **Opération jeunes** Vous avez entre 14 et 17 ans et vous souhaitez travailler durant les vacances scolaires inscrivez-vous auprès de la Communauté de communes. (dossier téléchargeable sur le site internet).

• **Centres aérés** Le Pitchounet (av. Jean d'Antras pour les 3-6 ans) et le Cadichon (av. Laplagne pour les 7-13 ans) accueillent vos enfants chaque mercredi et durant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30. Retrouvez le programme des activités sur le site www.coeur-dastarac.fr (pré-inscriptions obligatoires).

• **Camping de l'île du pont*****

possibilité de locations de Châlets / Mobil Home

05.62.66.64.11 / 0.826.301.214 - reservation@groupevla.fr

• **Relais d'Assistants Maternelles, LES PETITS POUCES**

4 av J.d'Antras : Accueil des parents et des assistantes maternelles sur rendez-vous dans les locaux de la communauté de communes (1^{er} étage) le vendredi de 13h30 à 16h30. 05.62.05.38.73 / mail : ram@coeur-dastarac.fr

Animations dans la petite salle André Beaudran le vendredi de 9h00 à 11h30. 05.62.05.51.48 / ram@coeur-dastarac.fr

LUDOTHÈQUE, 4 av. J. d'Antras. Accueil dans les locaux de la communauté de communes (1^{er} étage) le lundi de 9h00 à 12h00 et le mercredi de 9h à 12h00 et de 15h30 à 17h30. Pour tout renseignement: 05.62.05.38.73 / mail : ludothèque@coeur-dastarac.fr

LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Ouvert le Jeudi de 8H30 à 11H30 - 4 avenue Jean d'Antras - 1^{er} étage

05.62.58.30.91 / mail : laep@coeur-dastarac.fr

MULTI-ACCUEIL «LOUS PITCHOUS»

Accueille les enfants de 3 mois à 4 ans

au 5 rue des Entrepreneurs, (zone artisanale du Pountet),

Tous les jours du Lundi au Vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.

Renseignements au 05.62.58.30.91 ou 05.62.66.95.86.

POUR LES FERMETURES DE CHAQUE STRUCTURE MERCI DE VOUS RENSEIGNER EN APPELANT CHACUNE D'ENTRE ELLES.



05.62.66.50.13 ou ludina.astarac@orange.fr.

Ouverture du Complexe aqualudique de l'Astarac, samedi 26 mai avec accès aux jeux pour enfants, terrains de Beach badminton, Beach soccer, Beach tennis, Beach volley & Beach rugby et snack bar.

Site & Bassins accessibles aux personnes handicapées - Parking gratuit

HORAIRES :

Du 15 juin au 5 juillet, les Mercredi, Samedi, Dimanche de 11h15 à 19h00 les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h00

Du 6 juillet au 18 août, tous les jours de 11h15 à 20h00

Du 19 août au 1er septembre de 11h15 à 19h00 les mercredi, samedi, dimanche et de 13h15 à 19h les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

LES HORAIRES DU BUS

TLJ	MIRANDE	TARBES	MIRANDE	AUCH
ter	8h40	9h45	9h27	10h00
	12h48	13h48	13h07	13h44
	18h45	19h55	18h40	19h00
			19h48	20h16

EN PÉRIODE SCOLAIRE	MIRANDE	TARBES	MIRANDE	AUCH
TLJ / SF WEEK-END	6h33	7h40		
LE LUNDI	10h38	11h40	7h10	7h30
	14h16	14h07	10h17	10h50
LE VENDREDI	19h40	20h48	17h25	17h55
LE DIMANCHE	14h16	15h20	17h57	18h25

PERMANENCES DES SALLES ST ROCH

HEBDOMADAIRES :

CAF - SALLE N° 2 : VENDREDI de 13h30 à 16h

GERS INITIATIVES - SALLE N° 2 : JEUDI de 9h à 18h sur rendez-vous

UNE FOIS PAR MOIS :

MNT (Mutuelle Nationale Territoriale) - SALLE N° 1 : 1^{er} MARDI de 9h à 12h30

ARMEE DE TERRE - SALLE N° 1 : 2^{ème} MERCREDI de 9h30 à 11h30

CONCILIATEUR DE JUSTICE - 1^{er} MARDI de 14h30 à 16h30

ADIL (Informations sur logement) - SALLE N° 1 : 2^{ème} JEUDI de 14h00 à 16h30

UNAFAM - SALLE N° 1 : UNIQUEMENT SUR RDV - 05 62 60 30 36

TOUS LES 2 MOIS :

CDAD (Conseil Départemental - SALLE N° 1 : 1^{er} LUNDI de 9h à 12h

d'Accès au Droit, consultation juridique)

SUR RENDEZ-VOUS :

CICAS (Questions sur les retraites) - SALLE N° 1 - 08 20 200 846

BGE (arté) (Aide à la création d'entreprise) - SALLE N° 1 ou 2 - 05 62 05 52 55

SOHO SOLO - (Consultation informatique libre sur le net) - Accueil Mairie ou 05 62 66 52 87

C.B.E.F et POLE EMPLOI

AFCCC-GERS (Association pour l'Audit des Aptitudes et du Comportement)

SALLE N° 1 : Sur RDV au 04 78 32 84 79

PERMANENCE DE LA MUNICIPALITE

Maire ou Adjoints sont présents en Mairie tous les matins de 11h à 12h30 et reçoivent selon disponibilité tous les jours sur Rdv.

MIRANDE INFOS > DIRECTEUR DE PUBLICATION : PIERRE BEAUDRAN > RÉDACTRICE EN CHEF : CHRISTEL SAN - NICOLAS > RÉDACTION : CONSEIL MUNICIPAL > COLLABORATION DE RÉDACTION : PERSONNEL MUNICIPAL COMITÉ JUMELAGE > PHOTOS : STOCK MUNICIPAL, PHOTO CLUB MIRANDAIS, GÉRARD MARIN, JACQUELINE CAUBÈRE, MICHEL HAMON, JEAN-CHARLES LARTIGUES, ASSOCIATIONS MIRANDAISES > MISE EN PAGE ET IMPRESSION : ASTARAC IMPRIMERIE > CRÉATION LOGO & CHARTE GRAPHIQUE : STÉ NOWOOO > IMPRIMÉ À 2500 EXEMPLAIRES : DÉPÔT LÉGAL À PARUTION. VOUS AVEZ DES SUGGESTIONS, DES CRITIQUES OU DES INFOS, VOUS NE RECEVEZ PAS MIRANDE INFOS OU IRRÉGULIÈREMENT... N'HÉSITEZ PAS À VOUS RAPPROCHER DE VOS ÉLUS DE LA COMMISSION COMMUNICATION.

Chères Mirandaises , chers Mirandais,

Nous voilà déjà rendus à notre rendez-vous semestriel, heureux de pouvoir faire une rétrospective des premiers mois de 2013 avec ce magazine qui annonce l'été; Un été particulier puisque notre manifestation phare change de site et s'organisera désormais au Sun stadium, véritable Zénith photovoltaïque réalisé précisément pour et par le Festival Country music de Mirande. Vous pourrez vous rappeler son histoire car c'est justement l'objet du dossier central de cette édition.



Pierre BEAUDRAN entouré de ses homologues Alsaciennes
Fabienne STICH et Agnès KIEFFER

Le printemps est marqué par le vote du budget, élément décisif des réalisations communales sur l'année. Vos élus sont contraints après réflexions et discussions de faire des choix pas toujours évidents en ces temps de restriction budgétaire, si l'on constate la stabilisation des dotations de l'Etat qui par contre délègue de plus en plus de services aux collectivités. Le dernier exemple en date est la redéfinition des rythmes scolaires qui, et vous avez du suivre les médias sur la question, augmente considérablement la ligne budgétaire consacrée à l'école dans notre ville, vous pourrez lire un article sur le sujet dans les pages qui suivent.

A cette intersaison, l'Europe est fêtée, c'est l'occasion pour Mirande d'accueillir ses villes jumelles mais également amies avec qui elle entretient des liens et échanges privilégiés tout au long de l'année, la nouveauté 2013 est l'échange scolaire avec Fessenheim et Rustenhart, vous en aurez des détails croustillants dans quelques pages. Sa labélisation comme ville du bien vivre élargit le périmètre de ses relations au niveau mondial ; Mirande a concrétisé le label avec ses 2 prédécesseurs en la matière en officialisant le réseau Cittaslow France qui a tenu sa première Assemblée Générale le 9 avril à Segonsac. A ce jour le réseau national compte 7 villes slow et intéresse de plus en plus d'universitaires en matière de développement durable, qui analysent les orientations à appliquer à la politique, au sens premier du terme à savoir gouverner la cité, pour assurer aux générations futures un savoir faire, un savoir vivre , la pérennité d un patrimoine.

Dans un futur proche, vous serez, chers mirandaises et mirandais, appelés aux urnes pour choisir l'équipe qui gèrera notre ville, qui propulsera notre commune jusqu' aux portes d'une nouvelle décennie, celle des années 2020. En attendant mon équipe et moi-même poursuivons la ligne que nous nous étions fixée pour préserver la qualité de vie propre à Mirande. Comme chaque année, à cette période, je vous invite à réserver, comme vous savez si bien le faire un accueil des plus chaleureux à vos hôtes et aux touristes qui partageront avec vous un programme de qualité et festif avec évènements, infrastructures et spécialités locales, que vous trouverez en dernière page de notre magazine.

Je remercie tous les bénévoles et associations locales qui permettent d'entretenir la dynamique mirandaise et leur donne rendez-vous à la rentrée pour la fête du sport et des associations.

Mais avant je vous souhaite un
Bel été et de bonnes vacances.

Pierre BEAUDRAN
Maire de Mirande

A handwritten signature in blue ink that reads "Beaudran".



Nouveautés & Changements

A LA MAIRIE,

● **Au sein du service technique**, ont fait valoir leurs droits à la retraite Christian Pennequin, agent des espaces verts, qui assurait entre autre l'affichage des évènements locaux, et Jacques Larrieux, Monsieur électricité qui a reçu la médaille d'Honneur régionale départementale et communale échelon or, qui ont œuvré pour la dynamique mirandaise, participant au travers de leur travail mais également en plus au sein d'association ou se joignant bénévolement pour assurer une bonne organisation.



● **Ont également été honorés** : médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon argent pour 20 ans de service à Yves Ortholan et Martine Delcroix ; la médaille d'Honneur du travail échelon argent pour 20 ans de service à Martine Baude et Annic Gourgue.

● **Deux élues ont été distinguées** dans l'ordre des palmes académiques

Marie-Christine LACOSTE, adjointe au maire en charge du cadre de vie, de l'environnement et développement durable et Véronique LASSERRE GROSJEAN, conseillère municipale très impliquée à la médiathèque et dans les commissions culturelles et communication.



A LA GENDARMERIE,

Le commandant de compagnie Christophe Vekeman est parti depuis le 1er février pour commander 230 gendarmes de la compagnie de Toulouse Saint-Michel. Le patron du judiciaire à Auch a confirmé lors de son

pot de départ : «Oui, c'est un excellent camarade, et un très bon chef. Dans la lutte contre les cambriolages, sa compagnie a été un fer de lance.» Sur la seule communauté de brigades de Mirande, les atteintes aux biens ont baissé de 16 % entre 2011 et 2012. Les cambriolages, les vols liés à l'automobile et les vols simples sont eux aussi en baisse. Certes, en 2012, la compagnie a eu à faire face à deux raids de bandes organisées, avec une hausse importante des cambriolages. Mais en détachant des hommes sur ces enquêtes, en lien avec la brigade de recherche d'Auch et des gendarmes des Landes, le commandant Vekeman a facilité le démantèlement d'une bande qui sévissait dans l'est du département. A son successeur, il confie donc une compagnie très impliquée. Ce n'était pas une surprise pour le capitaine Boileau qui assura l'intérim pendant un mois mais un beau cadeau pour celle qui tient officiellement les rennes, depuis 1er mars. Pour la première fois, c'est une femme qui commande la compagnie composée de 55 gendarmes (46 hommes et 9 femmes), la capitaine La Fontaine ; A 35 ans diplômée d'un DESS de droit et stratégie de la sécurité obtenu à l'école des officiers de la gendarmerie nationale cette maman, de deux petites filles (11 mois et 2 ans), mêle vie privée et vie professionnelle avec bonheur.

A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR D'ASTARAC EN GASCogne,

Chantal CONDIS a quitté son poste de responsable du personnel et des finances depuis le 30 avril afin de se rapprocher de son département natal la Haute Garonne pour des fonctions similaires dans une commune de 2000 habitants. M.Thierry BERNARD venu de Dordogne la remplace. Son épouse étant gersoise c'est également par choix de rapprochement familial qu'il s'est installé en Astarac avec ses 2 enfants de 9 et 14 ans. Nous leur souhaitons une bonne continuation respective.

UN LABEL POUR LA MISE À DISPOSITION D'EMPLOYÉS SAPEURS POMPIERS

La commune de Mirande et l'Hopital Saint-acques se sont vus attribuer le label employeur partenaire des sapeurs-pompiers du Gers pour une durée de trois ans. Vaty Matharan et Marie Christine LACOSTE ont reçu des mains du Préfet cette distinction du ministère de l'intérieur, à Montréal du Gers lors de la journée officielle des sapeurs pompiers le 14 juin.



A LA PRÉFECTURE : UN NOUVEAU PRÉFET,

Jean-Marc Sabathé, le nouveau préfet du Gers, a pris ses fonctions début avril. Il est venu à Mirande rendre une visite de courtoisie au maire et président de la communauté de communes Cœur d'Astarac en Gascogne. Pierre Beaudran s'est permis d'évoquer des dossiers d'actualité : l'avenir de la RN 21, le développement économique de cette partie du département, le Festival Country Music et le Sun stadium enfin le label Cittaslow.

CÔTÉ COMMERCES,

● **INSTITUT DE BEAUTÉ « LES SOINS DE KATY »** 22 Rue Victor Hugo face à la poste propose uniquement sur rendez-vous des soins du corps et du visage, de l'épilation, des soins de maquillage pour soirées & mariages, de la manucure et de la pédicure avec une nouveauté, l'application d'un vernis semi-permanent. Offres promotionnelles tous les mois.

Prenez vos rendez-vous entre 12h00 et 14h30 (sauf le lundi). Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30. Téléphone 06 74 59 50 76

● **INSTITUT JUSTIN 'BEAUTY** Justine CAZALAS cette jeune gersoise de 21 ans de Sainte Aurence Cazaux propose depuis le 1er juillet au 3 rue de Rohan, des Soins du Visage, du corps, épilations, maquillage et ongles, ainsi que des offres mensuelles de produits d'avant-garde. Ouvert du lundi au samedi dès 8h30, journée non stop, avec ou sans Rendez-vous au 05 62 59 58 32.

● **LE SALON LUDOLY** offre un service supplémentaire dans son nouvel espace, local de l'ancien RUDEBOY TATOO, rue du Président Wilson. Nathalie propose des soins corporels de confort, détente et bien-être afin de vous libérer du stress. N'hésitez pas à la contacter au 05 62 66 51 89.

● **LA SANDWICHERIE, PÂTISSERIE, BOULANGERIE FRANCOISE ET LUDO** vous accueille au rond-point à l'entrée de Mirande coté AUCH. Cuisson du pain toute la journée du lundi au samedi de 6h30 à 14h et de 15h à 20h30, le dimanche de 6h30 à 14h. Fermé le dimanche après midi et le mercredi.

● **OCBO** Boutique de vêtements d'occasion pour bébé de 0 à 3 ans rue de l'abbaye de 9h30 à 17h00 non stop - tél: 06 15 66 55 90

NOUS LEUR SOUHAITONS À TOUS LA BIEN VENUE À MIRANDE!

INONDATION

Norbert Sénac, policier municipal, Patrick Berdery et Serge Chavance, responsables des services techniques, étaient à pied d'œuvre tôt dimanche 21 janvier et n'ont cessé de surveiller l'évolution des eaux tout au long de la journée. La Baise est largement sortie de son lit, quatre familles ont été évacuées des chalets du camping pour être relogées dans un hôtel en centre ville. Au Batardeau, le point crucial en cas d'inondation, les installations du club de canoë-kayak ont été les premières touchées. Là aussi, mobilisation de bras pour monter le matériel à l'étage. Les riverains du Foirail, plus habitués puisque leurs habitations ont déjà été inondées jusqu'à hauteur des fenêtres, n'ont pas paniqué et ont surveillé la montée des eaux entre voisins. La dernière alerte remonte à 2004, mais cette fois-ci c'est l'importance du courant et la rapidité de la montée des eaux qui a surpris. Pierre Beaudran, le maire, a suivi l'évolution de la situation tout au long de la journée. Plus de 30 millimètres de

précipitation ont été relevées en 24 heures dans le Gers qui s'est réveillé le dimanche 21 janvier avec un peu de neige et beaucoup d'eau.

**LISTES ÉLECTORALES**

Conformément à la décision de la Commission de Révision des listes électorales, les jeunes âgés de 23 à 27 ans seront destinataires d'un courrier tendant à connaître leur situation (salarié ou étudiant) ainsi que leur domicile et selon le cas, devront produire un certificat de scolarité ou un justificatif de domicile récent datant de moins de trois mois à leur nom propre. Ces documents devront être produits avant le 30 novembre 2013.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez vous adresser au Service Elections-Valentine PENNENT: 05.62.66.52.87

URGENT !**DEMARCHE POUR S'INSCRIRE SUR LA LISTE ELECTORALE**

Se présenter à la Mairie, le 31 décembre 2013 au plus tard muni(e) de:

1 justificatif d'identité : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité, ou permis de conduire accompagné d'un justificatif de nationalité

1 justificatif de domicile récent : facture ou échéancier EDF, facture gaz, facture téléphone fixe, attestation d'assurance habitation, courrier de la Sécurité Sociale, quittance de loyer délivrée par un organisme social ou agence immobilière, avis d'imposition sur le revenu, avis de taxe d'habitation, facture d'eau, dernier bulletin

de salaire ou titre de pension. Si l'électeur est hébergé chez un tiers (parent ou pas) fournir le justificatif de domicile de l'hébergeant accompagné de sa pièce d'identité et d'une attestation sur l'honneur d'hébergement.

Si vous êtes déjà inscrit(e) sur la liste électorale mais que votre adresse sur MIRANDE est erronée, que votre état civil a changé... merci de nous le signaler.

Dans le cas d'un déménagement au sein même de la commune de MIRANDE, votre changement d'adresse peut entraîner un changement de bureau de vote dans ce cas, il faudra présenter au Service Election de la Mairie un justificatif de domicile récent mentionnant votre nouvelle adresse.

LA POLICE MUNICIPALE VOUS RAPPELLE

Obligations pour les animaux de compagnie :

CHIENS DE 1^{ÈRE} ET 2^{ÈME} CATÉGORIE :

- Identification et vaccination antirabique,
- Assurance spécifique au chien,
- Evaluation comportementale du chien par un vétérinaire,
- Stage d'attestation d'aptitude,
- Permis de détention délivré par le Maire de la commune si toutes les conditions précédentes sont réunies,
- Déclaration au Maire de toute morsure.

LES AUTRES CHIENS :

- Identification,
- Déclaration au Maire de toute morsure.

ACHAT D'UN CHIOT, LE VENDEUR DOIT VOUS DONNER :

- Un certificat vétérinaire,
- Un certificat d'identification,
- Un certificat de vaccination,

- Une note de conseils,
- Un certificat de vente ou facture détaillée.

Propreté :

Lorsque vous sortez promener votre chien, pensez à vous munir d'un petit sac plastique de manière à pouvoir ramasser ses besoins le cas échéant. Votre animal doit être également toujours tenu en laisse.

Chat :

Identification obligatoire depuis le 1er janvier 2012, Stérilisation fortement conseillée.

Opération tranquillité vacances :

Lors de votre départ en vacances, signalez votre absence à la Police municipale ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées. (en semaine 05 62 66 86 99 & en w-end: 17)

Poubelles :

Des containers de différentes tailles sont mis à votre disposition

gracieusement par le Syndicat Mixte de Collecte des Déchets (SMCD). Couvercle jaune pour les déchets « propres et secs » valorisables (journaux, papiers, cartons...). Couvercle vert pour les déchets ménagers non valorisables (nourriture...). Le ramassage des containers jaunes s'effectue une fois par semaine le mercredi (pensez à ne sortir ces derniers que quand ils sont pleins). Le ramassage des containers verts s'effectue une à deux fois par semaine en fonction de votre secteur d'habitation. Pour plus de renseignement contacter le SMCD. Les containers doivent être sortis au plus tôt la veille au soir du ramassage et rentrés au plus tard à 19h le jour du ramassage. Divers containers destinés exclusivement au verre sont implantés sur le domaine public.

Un système de collecte des déchets verts est organisé par la ville de Mirande. Renseignez-vous auprès des Services Techniques municipaux au 05 62 66 86 39.

Opération Collective Urbaine

Lundi 13 mai à 19h30 s'est tenue une réunion sur l'OCU (Opération Collective Urbaine) de MIRANDE en présence du Maire, Pierre BEAUDRAN, de l'adjointe aux marchés Mme MAIMIR, de Mr OLIE Président de la Chambre des métiers, de Mr PIERNAS, Président de l'ACAA et de nombreux commerçants membres de cette association.

Suite à l'opération de revitalisation des Commerces de centre ville lancée depuis 2010 par la municipalité, la première tranche de cette opération, grâce à l'obtention récente (2 mai 2013) des fonds FISAC à hauteur de 65000 euros, peut être dorénavant engagée. Monsieur DELACHOUX, Directeur de la chambre des métiers et de l'artisanat (coordonnateur du projet), a expliqué aux commerçants et artisans présents le mécanisme du fonctionnement des aides pouvant

leur être attribuées dans le cadre de la modernisation de leurs entreprises, aides pouvant atteindre 32% du montant des travaux avec un maximum de 7500 euros. Un échange très constructif s'est instauré entre les participants, sur les différents axes de cette opération : axe d'investissement structurant porté par la commune, réfection de la place de la République réalisée, (investissement Mairie 71000 €), aménagements de la rue du président Wilson à l'étude, (investissement Mairie 335000 €) aide financière à l'axe 2 portant sur la promotion commerciale, (investissement Mairie 24400 €). Un animateur coordinateur doit être recruté sur 10 mois pour aider au montage des dossiers. D'autres sujets ont été abordés tels que ceux des marchés et les différentes opérations envisagées par l'ACAA.



Gers Equipement fidèle à Mirande par patriotisme gersois

Le Fleurantin Aymeri Forzy à la tête des groupes Cargo et Benton en est le patron; gros employeur aussi sur sa ville natale avec la Cogex, Turbocar et Unimeca, il n'a pas voulu priver Mirande de Gers Équipement qui salarie plus de 200 personnes.

Le PDG Philippe Bégué de Gers Équipement nous l'explique « Non seulement nous restons à Mirande mais nous lançons la construction de 9 800 m² de bureaux et d'entrepôts qui vont s'ajouter aux 20 000 existants; Pourtant «le problème» reste le même. «L'enclavement» de Mirande, la vétusté de la nationale 21, l'éloignement par rapport à un «grand centre» type Toulouse, coûtent à l'entreprise. À titre d'exemple, nous faisons venir environ 1 000 containers par an depuis le port de Marseille. Il nous en coûterait 200 € de moins par conteneur si la livraison se faisait à Toulouse. Soit une économie de 200 000 €/an... C'est à Mirande

aussi que nous accueillons de nombreux clients dans notre showroom, quand ils se posent à Blagnac, c'est pratiquement deux heures de route pour nous rejoindre. Et autant dans l'autre sens, soit près de 4 heures... perdues sur la journée. Pour ces raisons et quelques autres, dont la difficulté à recruter des cadres..., nous avons fortement été tentés d'aller voir ailleurs...or ce qui nous a retenus ici ? D'abord et avant tout que notre patron soit gersois. Mais partir ça aurait été aussi priver l'entreprise de la qualité humaine de ses salariés. Beaucoup sont là depuis 15-20 ans. Fidèles, impliqués, connaissant nos métiers. La réussite de Gers Équipement à Mirande doit beaucoup à cette force humaine unique».

Spécialisée «dans tout ce que vous pouvez trouver dans une cuisine à l'exception de l'électro-ménager», l'entreprise mirandaise qui exploite cinq marques ne se contente pas

d'importer de re-conditionner pour commercialiser en grande distribution, elle conçoit aussi et fait fabriquer grâce à son service Recherches et développement et son équipe Design, ses propres productions, comme la casserole à double bec verseur autant appréciée par les droitiers que les gauchers ! Ou encore le fait-tout avec sa passoire incorporée pratique pour préparer des pâtes ! Plus de 5 000 références transitent par Mirande. D'ici un an environ, lorsque sera réalisée l'extension des locaux, Gers Équipement pourra réaliser toute sa «préparation» (en partie réalisée actuellement en Ariège) sur le site mirandais où les capacités de stockage seront aussi optimisées. Cet agrandissement entraînera certainement une augmentation des effectifs ainsi que la fréquence des camions (25 par jour) qui empruntent la RN 21, nous confirme Ph BEGUE.

Ciné-Astarac, du 16 mm muet au numérique 3D

Depuis maintenant plus d'une année, le ciné-Astarac, ancienne salle Brana, possède l'équipement technique nécessaire pour satisfaire le public de cinéphiles.

La salle a profité depuis son installation de tous les progrès qui accompagnent cette industrie. Dans les années 30, le parlant a remplacé les pellicules muettes de 16 mm, il paraît que cela n'empêchait pas les séances d'être animées car les spectateurs ne se privaient pas pour remplacer la bande son.

La couleur apparut dans les années 60. Lors de la rénovation du cinéma en 2000, le vieux projecteur fut remplacé par un neuf, le gros haut-parleur caché derrière l'écran laissa la place à un équipement stéréo pour que le son circule autour des spectateurs, une boucle auditive facilitant le confort des malentendants complète cet équipement. Le nombre de sièges a été réduit à 150 au lieu de 250, le poulailler cher au souvenir des Mirandais et aux amoureux a disparu lui aussi.

Depuis plus d'une année, un équipement numérique a investi la cabine qu'il a fallu aménager puisque les deux projecteurs cohabitent encore pour assurer tous les formats de projection.



La projection de films en 3 D est possible grâce aux lunettes actives.

Les deux bobines de 1 mètre de diamètre nécessaires pour la projection de Titanic en 1997 (ou l'on s'était pratiquement battu lors de la première projection rue Desmont) étaient remplacées par un disque dur de la taille d'un kilo de sucre.

Il a fallu quand même 4 heures pour le charger dans la bibliothèque du projecteur. Désormais, les films circulent entre les salles sous ce format, les projectionnistes doivent les charger dans la mémoire des projecteurs et attendre une clé codée qui permettra de lire les images. La manipulation est simplifiée (la taille et le poids sont moindres) mais la charge de travail bien que différente est plus longue.

La prochaine étape serait le téléchargement par internet mais puisque actuellement le téléchargement d'un film complet dure 16 heures, on attendra un peu.

La salle est classée Art et Essai, vous pouvez connaître le programme en donnant votre mail à l'accueil du cinéma, en consultant www.cine32.com, www.mirande.fr, chez les commerçants où le programme est affiché, dans la presse et maintenant par la sonorisation hebdomadaire lors du marché.

DÉVELOPPEMENT DURABLE & ENVIRONNEMENT

Et de trois !



Un nouveau «recup' verre» enterré a été récemment installé Place Adrien Peres, par les services techniques de la ville, le troisième à Mirande.

Plus esthétique, plus propre, plus accessible que les containers aériens, ce type d'équipement est appelé à se généraliser puisque la municipalité a fait cette année la demande de deux containers supplémentaires auprès du SMCD pour le Boulevard Lascours et pour le Boulevard des Pyrénées.

Par ailleurs, les modalités de collecte des déchets sont amenées encore à évoluer dans les années à venir: le SMCD avec l'aide d'un bureau spécialisé, vient de lancer une étude sur l'implantation future de containers enterrés pour les déchets recyclables et non recyclables ainsi que pour le verre sur les communes rurales et urbaines du SMCD SUD..

Récup verre ou point de collecte des ordures ménagères ? Certains s'y trompent malheureusement !!!



Un tapis végétal: une culture innovante

Le Tapis de Fleurs testé cette année par les services espaces verts de la ville aux massifs des Promenades, est un nouveau procédé qui permet d'améliorer la qualité des massifs, de faciliter leur mise en place tout en réduisant l'entretien des espaces verts.

Les plantes retenues pour la composition, un camaïeu de rouge, de bronze et de jaune, sont d'abord cultivées sous serre sur un tapis où elles peuvent ainsi développer leur système racinaire sans contrainte.

A peine livrées, les plaques sont simplement posées sur le sol, évitant ainsi aux plantes le stress de la transplantation, et garantissant un effet immédiat.

L'installation est simple et rapide, un paillage d'écorces de pins donne un effet esthétique et limite ensuite le désherbage et l'arrosage. Même simplicité une fois la floraison terminée, pas d'arrachage, le tapis parfaitement biodégradable sera soulevé et évacué en déchetterie.



Histoire d'un Festival

Sa 21^{ème} édition marque ses 20 ans d'existence



Patrick DUFFY



Branscombe BULLOCK



Robert CONRAD



Steve KAWA



David SOU



Clarence GUYARD



Larry HACHIAN



Sherree WILSON

Pierre BEAUDRAN, alors jeune maire désireux de donner un nouveau souffle à sa ville avait en 1992 le souhait de dynamiser l'été du Mirandais.

L'opportunité d'organiser le Festival de Country Music est né d'une communion d'idée entre le Maire, son beau frère, Alain RIBAUT, fan d'une émission de musique country sur une chaîne câblée présentée alors par Jean SARRUS, (ancien membre du groupe « Les charlots ») lequel fut immédiatement conquis par cette idée.

La première réalisation s'est faite grâce à ces trois hommes et à une équipe de bénévoles dont les premiers ont été les élus et employés municipaux mirandais qui ont mobilisé et leur entourage et la population mirandaise. Cette dernière s'est enthousiasmée dès la première année pour la manifestation. Le Festival est ainsi devenu un projet commun à tous les mirandais, véritable outil de développement économique, touristique et une entreprise créatrice d'emploi.

La création (5 février 1993) de l'association loi 1901, Association country Music Mirande, qui a pour but l'organisation du Festival est par statut sans but lucratif, ainsi tout argent gagné grâce au Festival doit être réinjecté dans l'organisation de la future manifestation ou investi dans des structures de fonctionnement ou de développement comme le Country Club.

Habituellement ce genre de projet culturel associatif nécessite pour l'équilibre de son budget des subventions publiques des collectivités territoriales. Il n'existe pas de manifestation culturelles gersoises de grande envergure qui ne soit pas subventionnées.

Certaines le sont plus que d'autres, certaines le sont énormément, c'est vérifiable, quant au Festival Country, Pierre BONNET son Président et Alain RIBAUT ont toujours indiqué qu'il était plutôt dans les très peu subventionnés.

Sur le plan Municipal, le Maire a décidé dès le début que les seules aides de la mairie octroyées à l'association Country Music Mirande seraient la mise à disposition gracieuse

pendant trois mois, mais aussi le bruit, les difficultés de stationnement, etc .. mais la grande majorité de la population adhère à cet événement annuel.

En 20 ans la manifestation a acquis une renommée internationale, reçoit un public important et bénéficie d'un relais médiatique national, télévisuel, et radiophonique mais aussi est présente dans de nombreux journaux. Le retentissement sur le territoire du Mirandais et



de toutes les infrastructures nécessaires et le travail de son personnel technique pour le montage et le démontage de la structure au stade municipal principalement.

Y a-t'il des communes qui ne mettent pas à disposition son personnel technique pour les grandes manifestations sur son territoire?

Ainsi, aucune aide financière directe n'a jamais été versée par la Mairie au Festival Country Music.

Bien sur, dès les premières années, certains administrés et quelques associations ont dénoncé diverses nuisances engendrées par le Festival en particuliers l'impossibilité d'utiliser le stade Municipal

sur les communes limitrophes, gîtes, chambres d'Hôtes est indéniable et considérable.

Le Festival souhaitant évoluer comme tout grand événement se doit de le faire et la mairie souhaitait pouvoir, après vingt ans récupérer ses terrains municipaux.

La vague du photovoltaïque, permet à Alain RIBAUT, de créer le Sun Stadium sur le site de l'ancien hippodrome.

Cette création s'est faite à titre privé à travers une société nommée SAS Country Park Solar et celle-ci est donc propriétaire des structures métalliques qui soutiennent les panneaux solaires et de l'espace en dessous.

Cette société, dont Alain RIBAUT est actionnaire, accepte de faire bénéficier l'association country music de toutes ces structures en lui permettant de s'installer sous celles-ci.

A charge pour elle de les mettre en l'état de recevoir un festival, c'est-à-dire faire une scène, monter des murs, d'installer l'Electricité et donc l'éclairage, d'engazonner, de réaliser l'adduction d'eau, et d'autres dizaines de réalisations indispensables.

Projet véritablement pharaonique qui présente deux intérêts pour l'association country, plus de montage et de démontage, ni de location de chapiteau mais aussi la possibilité d'utiliser dans le futur ces structures pour d'autres manifestations.

Le Festival s'est alors tourné vers la Municipalité lui demandant une aide exceptionnelle supplémentaire pour son installation sur le Sun Stadium et, son Président Pierre BONNET est venu devant le conseil municipal pour expliquer aux élus les besoins de son association.

Le conseil Municipal a accepté une aide supplémentaire, (toujours uniquement faite d'aide technique par des employés municipaux), sachant qu'ensuite son aide annuelle au festival serait nettement diminuée par le fait qu'elle

ne contribuerait plus qu'au nettoyage de la zone du festival n'ayant plus à aider au montage et au démontage des structures du stade municipal.

Dans un deuxième temps, l'automne dernier, l'association Country Music par la voix de son Président Pierre BONNET, a sollicité un cautionnement municipal pour pouvoir réaliser un emprunt. La Mairie a préféré leur vendre le terrain sur lequel est bâti le Country club*, afin qu'il puisse bénéficier de la valeur de cette structure immobilière pour cautionner leur emprunt.

Ce qui avec l'accord du conseil municipal fut fait et la Mairie ne s'est donc pas portée caution et la Country a pu réaliser son emprunt indispensable à son installation.

*Le Country Club est une réalisation de l'association en 1998 avec l'aide de fonds européens, Le but était de générer une continuité annuelle à l'activité estivale sur la même thématique, avec un projet de résidence d'artistes (musiciens de Country music) et de salle de répétitions et permettant de produire des concerts mensuels. Le projet évolua pour aboutir à l'organisation d'un club où les membres pouvaient se réunir une fois par mois pour partager un dîner-concert. Au fil des années et suite à la création de l'Académie de line dance et de ses clubs affiliés, le

Country Club est devenu l'antre des danseurs aux stetsons et santiago's.-

Tout ceci est complexe et fastidieux et encore nous ne parlons pas des relations bailleurs loueurs, entre société SAS Country Park Solar, Mairie de Mirande, et l'association country Music qui permettent, légalement l'action du personnel municipal sur le Sun Stadium, mais il nous paraissait nécessaire d'être complet dans cet historique.

Une charte qui indique clairement et légalement les engagements réciproque de la Municipalité et de l'association Country Music existe depuis quelques années et a été réactualisée récemment et cosignée par Pierre BEAUDRAN et Pierre BONNET.

Compte tenu de tout ce qui se dit, de tout ce que l'on entend, des nombreuses affirmations quelquefois pertinentes, quelquefois délirantes, souvent avec raison mais quelques fois à tort, il est apparu nécessaire que chaque Mirandais puisse exactement connaître cette Charte et donc les engagements de leur Municipalité et de connaître ainsi la Vérité sur les engagements municipaux et les contreparties offertes par l'association Country Music. cf page suivante.

Ils ont foulé le sol Mirandais

De Calvin Russel la première année à Nolwen Leroy dans quelques jours...plus de 1000 artistes se sont produits sur la scène mirandaises,

Comme Jeane Manson, Ange Amadei, Carl Perkins, Barbara Scaff, Big Al Downing, Billy Joe Shaver, Screamin' Jay Hawkins, Jerry Lee Lewis puis Linda Cail Lewis (sa fille), Hank Thompson, Willy Deville, Charlie Mc Coy, Kimmy Rhodes, Murrey Head, Paul Personne, Michael Jones, Peter Kingsberry, Cock Robin, Dick Rivers, Marc Bozonnet, Tony Joe White, Jette Williams, Wanda Jackson, Manau, John Schneider, Ricky Norton, Roch Voisine, Hugues Aufray, Sanseverino, Roger Wallace, Wanda Jackson, Chris Watson, Christophe, Ahmed Mouici (Pow Wow), Zuccherò, Axelle Red, Gérard De Palmas, Umberto Tozzi sans oublier Herbert Léonard, Mike Shanon et notre présentateur artiste chanteur Phil Edwards!!!

Sans compter les acteurs qui ont parrainé chacun des Festivals de Jean Sarus au lancement, à la famille Ewing pour ses 15 ans et dernièrement l'équipe de Walker Texas Ranger pour ses 20ans, en passant par Branscomb Richmond (Le Rebelle), Robert Conrad (les Mystères de l'ouest), David Soul (Starsky & Hutch), Alison Arngrim (La petite maison dans la prairie)... que de people venus goûter au bonheur dans le pré, et festoyer dans notre bastide du bien vivre!!!



Copie de la CONVENTION d'OBJECTIFS 2013 - 2015

CONVENTION D'OBJECTIFS 2013 -2015

MISE À JOUR LE 12/03/2013 SUITE À LA RÉUNION DES COMMISSIONS TRAVAUX & FINANCES DU 11/03/2013

Entre les soussignés:

La Commune de MIRANDE située dans le Département du Gers identifiée au SIREN sous le numéro 213202 567 représentée par son Maire en exercice, Pierre BEAUDRAN, dûment habilité par délibération du Conseil Municipal en date du 21 mars 2013, ci-après dénommée «L'Administration communale»,

Et

L'Association «Festival Country Music Mirande», représentée par son Président en exercice, Pierre BONNET habilité en vertu d'une décision du Conseil d'Administration en date du 18 décembre 2006, ci-après dénommée «L'Association».

Il est convenu ce qui suit:

OBJET DE LA CONVENTION

«L'Association», a pour but l'organisation et la gestion des Festivals de Country Music organisés sur la Commune de MIRANDE, ainsi que l'organisation de soirées à thème avec repas concert, ou concerts tout au long de l'année, en vue de la promotion du Festival, et plus généralement toute activité annexe tendant au développement économique de MIRANDE

Considérant que «L'Association», sous sa responsabilité et sans que «L'Administration communale», en détermine le contenu, exerce une activité dont elle a pris l'initiative,

Considérant que dans ces conditions «L'Association», ne peut, en tout état de cause, être regardée comme bénéficiant de la part d'une personne publique de la dévolution d'une mission de service public ;

Considérant que son activité peut cependant se voir reconnaître au niveau culturel et économique un caractère d'intérêt général en raison de l'importance qu'elle revêt au niveau Communal Départemental Régional National et même International,

Considérant que «L'Administration communale», comme sur toutes associations ayant son siège social sur Mirande, exerce un droit de regard sur son organisation et, le cas échéant, lui accorde, dès lors qu'aucune règle ni aucun principe n'y font obstacle, une aide au bon déroulement de ses manifestations

Considérant dans un souci d'égalité et de solidarité entre «L'Administration communale» et les associations Mirandaises œuvrant pour l'animation sportive, culturelles, économique et touristique de Mirande il convient d'aider les associations Mirandaises organisant des manifestations publiques sur Mirande en leur octroyant en fonction des moyens dont dispose «L'Administration communale» des aides matérielles, fonctionnelles ou financières

Considérant qu'il est nécessaire dans ce but de contractualiser les rapports entre «L'Administration communale», et «L'Association»

La présente convention, a pour but de préciser les rapports entre «L'Administration communale», et «L'Association» dans le cadre du Festival de country musique annuel, d'en fixer les conditions, et s'inscrit dans le cadre fixé par l'Article 10 de la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les Administrations.

I – AIDES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE A L'ORGANISATION DU FESTIVAL

«L'Administration communale», s'engage à soutenir le Festival organisé par l'Association Country Music Mirande sur le domaine public ou sur les lieux dont elle dispose d'un titre d'occupation. Elle fixe annuellement dans le cadre de son propre budget, en fonction de ses moyens, tant en dépenses qu'en recettes, le montant de son concours prévu aux articles 1,2,3, et 4.

S'agissant des aides en nature, elles devront être inscrites:

1) au compte de l'Association, à la fois en dépenses et en recettes, après signature de la présente convention selon les procédures de la comptabilité en vigueur

2) au compte administratif de la Commune, avec toutes les autres aides en nature octroyées aux associations communales par «L'Administration communale», conformément à l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et publié par «L'Administration communale» conformément au Décret 2006-887 du 17 juillet 2006 et de son arrêté d'application du 25 septembre 2006

ARTICLE 1: AIDE MATERIELLE

«L'Administration communale», en tant qu'aide en nature à caractère de subvention, en faveur de l'Association, met à disposition gratuitement de l'Association, pour l'organisation du Festival, les locaux suivants:

Mise à disposition pour la durée du Festival du local ancien silo et «lous Mirandes»

Mise à disposition pour la durée du Festival du stade dit de «La Poudrière»

Mise à disposition pour la durée du Festival de la Salle «André Beaudran»

Mise à disposition pour hébergement du siège social de la salle Bajon

Mise à disposition pour locaux techniques et stockage du Country Hall

Mise à disposition pour Concierge de l'appartement du Country Hall

Toutes réparations des dégradations constatées sur les biens mis à disposition qu'elle soit l'œuvre de membres de l'association, de ses prestataires, clients ou partenaires seront à la charge de l'association.

«L'Administration communale», valorisera ses mises à disposition dans le cadre de l'aide octroyée à l'Association:

ARTICLE 2 – AIDE FONCTIONNELLE

L'Administration communale participera, en tant qu'aide en nature à caractère de subvention en faveur de l'Association, aux prestations définies d'un commun accord lors des réunions techniques prévues annuellement Ces prestations sont celles reprises en annexe de la présente convention pour une durée de 3 ans et pourront être modifiées lors des réunions de la commission mixte prévues à l'article 10 «L'Administration communale», valorisera ses participations dans le cadre de l'aide octroyée à l'Association:

ARTICLE 3 – PRISE EN CHARGE DES FLUIDES

«L'Administration communale» en tant qu'aide en nature a caractère de subvention en faveur de l'Association prend en charge l'ensemble des fluides (eau, électricité et chauffage afférents aux locaux suivants mis à disposition) et les valorisera dans le cadre de l'aide octroyée à «L'Association». Salle André Beaudran pour la durée du festival - Salle «Anciens Silos»et «Lous Mirandes» pour la durée du festival

ARTICLE 4 – AIDE FINANCIERE

Aucune aide financière ne sera octroyée par «L'Administration communale», à «L'Association» pour l'organisation de son Festival

II – ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION

ARTICLE 5 – COMMUNICATION DES COMPTES, PRESENTATION DES DOCUMENTS FINANCIERS

Dans le cadre de la présente convention, «L'Association»s'engage:

a) à formuler sa demande d'aide, d'occupation ou de travaux sur le Domaine Public pour l'année N au plus tard le 30 Décembre de l'année N-1 afin qu'elles puissent être examinées par le Conseil Municipal lors de sa séance du vote du budget

b) à communiquer conformément à l'article L 1611-4 et L 2313-1-1 du code général des collectivités territoriales, à la demande de l'Administration communale, ses bilans et compte de résultats simplifiés du dernier exercice certifiés par un commissaire aux comptes et à tenir à disposition au siège de l'association le bilan et compte de résultats détaillés de l'année échue.

ARTICLE 6 – PERSONNEL

L'Association a la seule responsabilité des personnels qu'elle emploie Aucun fonctionnaire municipal ne pourra être mis à disposition de «L'Association»

L'intervention des fonctionnaires municipaux, si besoin est, s'inscrit, comme pour toute autre association Mirandaise, dans le cadre de l'aide fonctionnelle (subvention en nature) à la manifestation organisée par «L'Association». Ils interviennent à cette occasion pour le compte de «L'Administration communale» et sont placés sous l'autorité hiérarchique du Directeur des Services Techniques de «L'Administration communale»

ARTICLE 7 – ASSURANCES

«L'Association»s'engage à souscrire toutes les assurances nécessaires dans le cadre de son activité tant pour les locaux et le matériel mis à disposition que pour toutes les personnes présentes dans les locaux.

«L'Association» justifiera des assurances des biens mis à disposition, en produisant chaque année, une attestation d'assurance à l'Administration communale

ARTICLE 8 – CONTREPARTIES D'INTERET GENERAL EN FAVEUR DE LA VILLE DE MIRANDE

En contrepartie des aides matérielles, fonctionnelles, de la prise en charge des fluides prévu aux articles 1,2, et 3, de la présente convention, octroyées.

1) «L'Association», dans les mêmes conditions de fond et de forme que les années précédentes s'engagera pour son fonctionnement à maintenir un minimum d'emplois nécessaire à son fonctionnement

2) «L'Association», dans les mêmes conditions de fond et de forme que les années précédentes s'engagera pour l'aide au fonctionnement de ses manifestations à faire appel prioritairement, en fonction de leur aptitude, aux candidats résidents sur le bassin de vie de Mirande

3) «L'Association» prendra à sa charge financièrement un visuel «Ville de Mirande» communiqué par le Cabinet du Maire sur le film traditionnel de fin du Festival, sur les flyers publiés par le festival Sur les espaces publicitaires publiés par la presse locale Sur les affiches 4x3 Sur les affiches Sur tous supports imprimés par «l'association»

Ce visuel aura la même lisibilité que celui des autres Collectivités participantes.

4) «L'Association» également prendra à sa charge financièrement le visuel «Ville de Mirande» ou la mention «Ville de Mirande» communiqué par le Cabinet du Maire devra être mentionnée

Sur les invitations d'inauguration adresse par le festival
Sur les articles de presse nationale
Sur les articles de presse internationale
Lors des annonces sur les ondes radio
Lors d'émissions télévisées
Sur le site internet de l'association
Sur l'écran publicitaire durant le Festival

5) «L'Association» prendra à sa charge financièrement et fournira à l'Administration communale, pour les Festivals de country Music, 1300 invitations double pour l'inauguration du Festival destinées aux titulaires de mandats électifs communaux départementaux régionaux, nationaux et responsables de services publics

Fourniture et service de boissons pour l'apéritif pour l'inauguration du Festival (2 personnes) destinées aux titulaires de mandats électifs communaux départementaux régionaux nationaux et responsables de services publics

un maximum de 100 billets d'entrées «open courtoisie», ou équivalents, 4 badges personnalisés d'entrées permanentes au nom d'élus de l'Administration communale. chargés de la sécurité

6) «L'Association» prendra à sa charge financièrement et fournira, suivant la demande qui sera faite par les Villes jumelles, un maximum de 30 billets d'entrées «open courtoisie», ou équivalents par Villes, 1 badge personnalisé d'entrée permanente au nom du Maire de chaque ville jumelle ou amie ou de son représentant.

7) «L'Association», dans les mêmes conditions de fond et de forme que les années précédentes: prendra à sa charge financièrement en collaboration avec le Cabinet du Maire les invitations officielles pour la soirée d'inauguration, la restauration lors du repas officiel de la soirée d'inauguration, le repas des personnalités et chefs de services publics dont la liste sera communiquée par le Cabinet du Maire à concurrence de 90 personnes accompagnées de leurs conjoints, le repas à la table officielle lors de la soirée spectacle du 14 Juillet pour le Maire ou à son représentant,

L'Organisation, en collaboration avec le Cabinet du Maire, une réception en présence du ou des parrains, à l'Hôtel de Ville, la veille ou les premiers jours du Festival.

8) «L'Association», dans les mêmes conditions de fond et de forme que les années précédentes s'engagera à payer la redevance d'occupation des espaces publics utilisés durant le festival.

ARTICLE 9 – OBLIGATIONS DIVERSES – IMPOTS ET TAXES

«L'Association» se conformera aux prescriptions réglementaires relatives à l'exercice de son objet. En outre, «L'Association» fera son affaire personnelle de toutes les taxes et redevances présentes ou futures constituant ses obligations fiscales de telle sorte que l'Administration communale ne puisse être recherchée ou inquiétée en aucune façon à ce sujet.

Les installations présentes durant le festival devront être démontées et évacuées au plus tard à la date figurant dans l'arrêté Municipal d'occupation.

III – CLAUSES GENERALES

ARTICLE 10 – COMMISSION MIXTE ADMINISTRATION COMMUNALE/ASSOCIATION

Une Commission mixte, composée de 3 représentants du Conseil Municipal et de 2 représentants du Conseil d'Administration et du Directeur de «L'Association» se réunira une fois par an au moins ou à la demande soit du Président du Conseil d'Administration, soit du Maire.

Cette Commission mixte a pour rôle de veiller à la bonne application de la présente convention, d'examiner les demandes de «L'Association» et de l'Administration communale pour l'année suivante, de faire un bilan de l'exercice écoulé, et de régler tous problèmes ou conflits en suspens entre les parties.

Chaque partie pourra faire appel à toute personne de son choix afin de l'éclairer sur les questions qui seront soulevées.

ARTICLE 11 – RESPONSABILITÉ ET SECURITE DES MANIFESTATIONS

«L'Association» s'engage à respecter pour chaque manifestation, pour toutes les installations mise à disposition, les règles relatives à la sécurité et l'hygiène édictées pour les établissements recevant du public.

ARTICLE 12 – INCESSIBILITÉ DE L'AIDE OCTROYEE

«L'Association» ne pourra en céder les aides résultant de la présente convention à qui que ce soit; elle ne pourra notamment pas sous-louer tout ou partie des locaux mis à disposition, même temporairement

ARTICLE 13 – DATE D'EFFET DE LA CONVENTION

La présente convention prendra effet à la date de transmission à la Sous-préfecture de Mirande de la délibération du Conseil Municipal autorisant le Maire à signer ladite convention.

ARTICLE 14 – DURÉE

La présente convention est signée pour une durée de trois années à compter de sa date de signature. Elle sera reconduite annuellement par tacite reconduction sauf dénonciation par l'une des parties six mois avant la date d'expiration.

ARTICLE 15 – RÉILIATION MODIFICATION DE LA CONVENTION.

La modification de la présente convention sera réalisée par voie d'avenant.

En cas de non-respect des conditions de la présente convention par l'une ou l'autre des parties et après mise en demeure de s'exécuter expédiée par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans réponse dans le délai de quinze jours, la présente convention sera résiliée de plein droit.

La convention sera résiliée de plein droit en cas de dissolution de «L'Association»

La résiliation de la convention sera précédée d'une vérification au registre d'inventaire afin de permettre à la Mairie de MIRANDE de récupérer le matériel mis à disposition.

A MIRANDE, le 22 mars 2013

Le Président de l'Association,



Le Maire,



Le SUN STADIUM - comment cela fonctionne ?

● Terrain et Structure Porteuse

Ils ont été financés en totalité sur fonds propres par la SAS (Société par actions Simplifiées) COUNTRY PARK SOLAR pour un montant de 3.5 Millions d'euros.

Cette société propriétaire d'un bâti et d'un terrain non bâti est soumise aux impôts fonciers correspondants, versés à la commune de MIRANDE.

● Toiture Photovoltaïque

Elle a été financée en totalité par la SOCIETE ENERGIE NOUVELLES pour une somme de l'ordre de 18 millions d'euros.

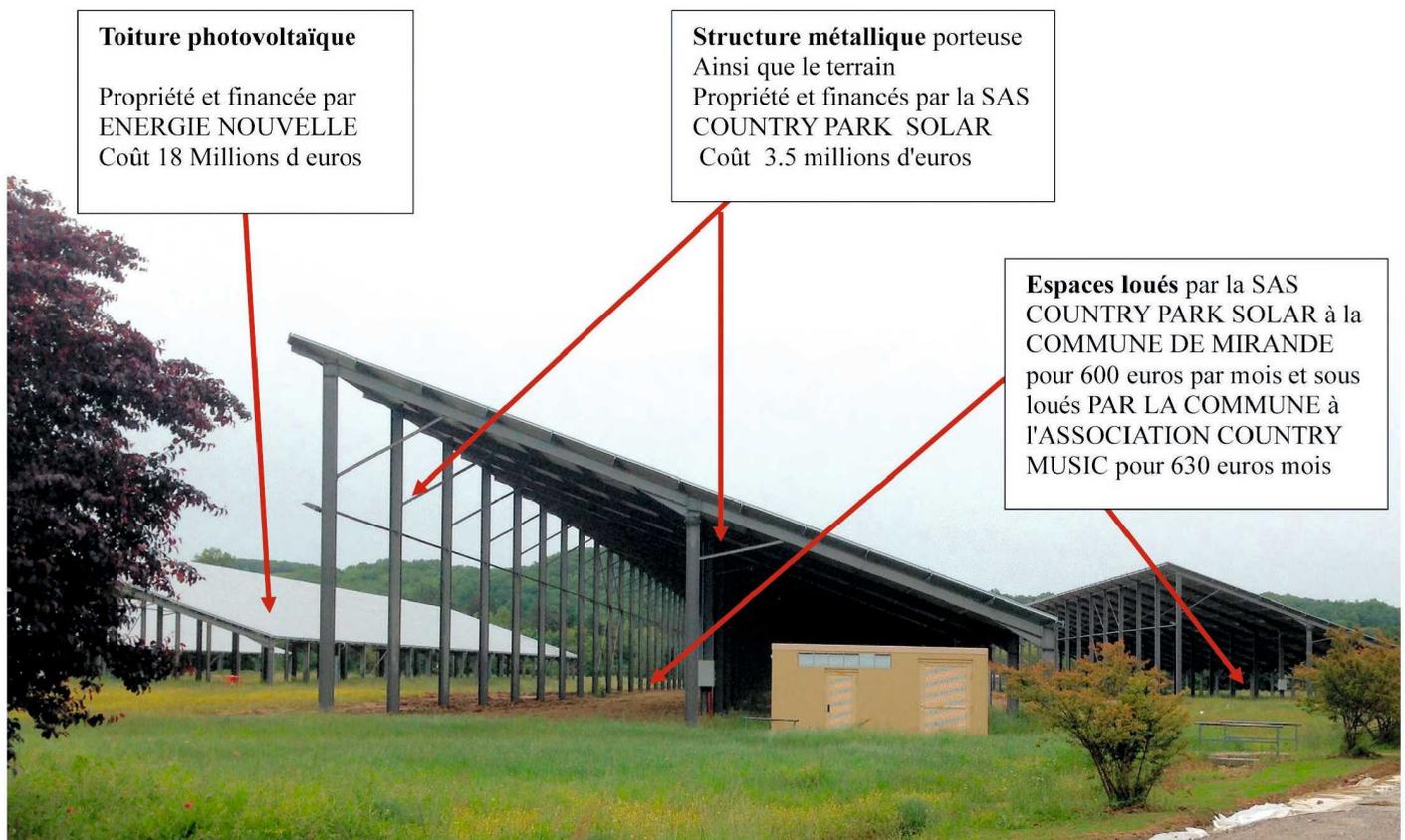
Elle s'appuie sur la structure porteuse appartenant à la SAS COUNTRY PARK SOLAR et à ce titre lui verse une indemnité (loyer).

Elle produit et vend l'électricité à EDF (5.5Mégats-wats par an) et verse à ce titre une taxe de l'ordre de 20000 euros par an à la communauté de communes CŒUR D ASTARAC EN GASCOGNE comme toutes les entreprises situées sur son territoire ainsi qu'une somme de 20000 euros supplémentaires à l'état.

● Espaces Situés sous les Structures

Ils sont mis à la disposition de la COMMUNE DE MIRANDE par la propriétaire (SAS COUNTRY PARK SOLAR) suivant un bail pour un loyer de 600 euros par mois. La ville peut donc en disposer pour toute manifestation d'envergure et intervenir sur le site dont elle est locataire.

D'autre par, la COMMUNE DE MIRANDE sous loue cet ensemble à l'ASSOCIATION COUNTRY MUSIC pour un loyer de 630 euros par mois compensant le loyer payé par la commune à la SAS ainsi que les frais inhérents à cette location qui ne coûte donc rien à la commune.



L'Optimisation du Budget

Le budget 2013 s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 6149145 €

Ce budget prévoit d'assurer le fonctionnement de l'ensemble des services à hauteur de 4289049 € et les dépenses d'investissement pour 1860096 €.

Compte tenu de la situation économique, du gel, voire de la diminution, des aides de l'Etat et des nouvelles charges imposées par la réforme des rythmes scolaires, une gestion au plus juste des dépenses et la recherche de nouvelles recettes pour faire face aux besoins de la collectivité, sont inéluctables.

Les mesures nécessaires pour continuer à dynamiser et à faire progresser Mirande ont été prises, sans demander plus aux mirandais et ce, malgré un contexte économique défavorable aux investissements. Ces mesures ont déjà commencé à porter leurs fruits. Il s'agissait :

1) DE JUGULER VOIRE DIMINUER CERTAINES DÉPENSES : PAR EXEMPLE :

- **Maîtriser les consommations d'énergie** (lampes basse consommation, horloges astronomiques etc...)
- **Réduire le coût de la consommation de carburant** des véhicules de service (individualiser la consommation par véhicule, utiliser le carburant éthanol...)
- **Regrouper les achats** en vue de mieux négocier avec les fournisseurs
- **Faire un audit** pour l'ensemble des assurances pour comparer, analyser et retenir les meilleures garanties aux meilleurs prix
- **Mutualiser certains services** avec ceux de notre communauté de commune afin de diminuer les coûts de fonctionnement
- **Privilégier les travaux en régie** (travaux effectués par le personnel des services techniques de la commune) pour réaliser certains investissements trop onéreux par entreprises.

Ainsi, chaque poste du budget dépense fait l'objet de recherches d'économie.

2) D'AUGMENTER LES RECETTES

Il faut savoir que 75 % des recettes de Mirande proviennent des impôts locaux et des subventions, le reste, 25 % concernent, l'autofinancement et des produits divers tels que les loyers des bâtiments communaux, les droits de place, le remboursement de charges etc...

Agir sur les subventions étant impossible, il resterait qu'un seul levier : les impôts locaux. Bien que pas plus chers (voire moins chers pour la taxe d'habitation) que pour d'autres villes du Gers de même importance (certains auraient tendance à comparer Mirande, quatre mille habitants, avec des villages de moins de mille habitants), les impôts locaux représentent une part de plus en plus importante dans les budgets des ménages. Leur augmentation doit rester très raisonnable (1% cette année).

Pour conforter nos recettes sans alourdir les charges des contribuables mirandais une seule solution s'imposait : la vente de certains biens immobiliers qui n'amputerait en rien le patrimoine historique, économique ou sentimental de Mirande. Ainsi ont été vendus :

- **Les anciens appartements des instituteurs, près des écoles**
 - **La salle Maignon**, face au magasin batmalle (anciens silos Camusso)
 - **Un local sous l'école de musique**, rue Laplagne, qui verra bientôt s'installer la médecine du travail
 - **Un hangar**, zone industrielle du Poutet
- Ces réalisations d'actif ont permis à la ville de faire d'autres investissements :
- **Achat maison Saint Arroman**, contiguë à l'école maternelle
 - **Couverture en bac acier** de la

terrasse de l'ancienne piscine

- **Création d'un espace multi-jeux** près du camping
- **Fermeture des préaux et rénovation des salles de l'école primaire**
- **Entretien des bâtiments municipaux**
- **Installation de l'école municipale de musique** après restructuration et réhabilitation des locaux de l'ancienne caserne des pompiers

Cette gestion qui se veut être une gestion en « bon père de famille » permet dans les moments difficiles que nous connaissons de garder une ville dynamique et de répondre, dans la mesure du possible aux besoins d'une population qui dépasse les limites de Mirande.

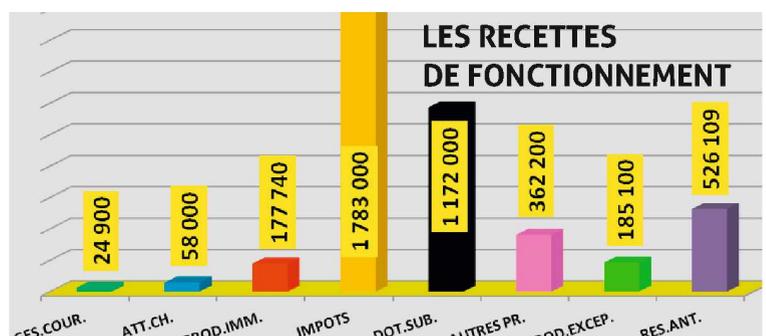
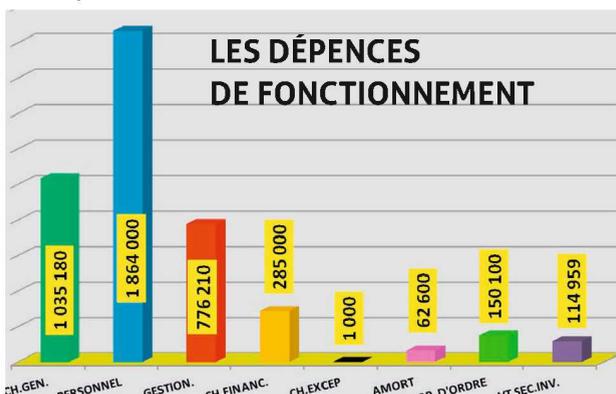
LES INVESTISSEMENTS

Ces dix dernières années plus de dix millions d'euros ont été investis sur Mirande. L'effort d'équipement de Mirande repose essentiellement sur les contribuables mirandais bien que les infrastructures de la ville profitent aussi à un bassin de vie de plus de dix mille personnes. Le ratio d'endettement de la ville serait tout autre si l'on divisait le montant de la dette par dix mille au lieu de quatre mille (le nombre d'habitants mirandais).

LA DETTE

Pour se développer voire se maintenir une ville est contrainte d'investir. Pour investir il faut emprunter ; très rares sont les villes qui disposent d'un autofinancement suffisant pour faire face aux coûts importants des dépenses d'équipement et d'infrastructure. Mirande comme beaucoup de collectivités territoriales a recours à l'emprunt.

Depuis les années 2000 la dette de la ville évolue peu elle est quasi constante. Cela s'explique par l'équilibre entre emprunts remboursés et emprunts nouveaux. L'annuité de remboursement est elle aussi à peu près constante..



EDUCATION & JEUNESSE

La rentrée se fera sur de nouveaux rythmes

Dès la prochaine rentrée, les élèves mirandais vivront au tempo des nouveaux rythmes scolaires (aménagement de la journée et classe le mercredi matin). C'est ce qu'a décidé à l'unanimité le Conseil municipal.

Après plusieurs réunions (parents, enseignants, D.A.S.E.N., Conseil d'école, I.E.N....) les grandes lignes de ce projet ont été définies en particulier sur l'aménagement du temps périscolaire qui concerne la Mairie. Quant au coût de cette mise en place et son financement estimé à 29 535 euros, Le budget prévisionnel a été établi sur une base d'augmentation de 3 % par rapport à l'année précédente, avec un relèvement de 1 % des taux d'imposition uniquement destiné à financer l'application de la loi Peillon.

Un questionnaire, sur les choix des contenus du temps périscolaire, auprès des parents d'élèves des écoles publiques a été réalisée. Ecoles publiques exclusivement car les établissements privés sous contrat avec l'Etat ne sont pas soumis à la réforme et

peuvent librement organiser leur emploi du temps; l'école notre Dame a décidé de ne pas modifier le sien.

Il apparaît dans l'enquête qu'une majorité de parents semblent être favorables à la mise en place d'activités encadrées (accueil de loisirs ALAE) lors du temps périscolaire. Une forte demande d'étude surveillée permettant aux élèves de l'école élémentaire de faire les devoirs est également relevée.

Après proposition des enseignants concernant le temps scolaire, l'accueil périscolaire concerne les tranches horaires suivantes: (si accord du D.A.S.E.N.)

Ecole maternelle: 7h30-9h, 12h-13h30, 15h45-19h

Ecole élémentaire: 7h30-9h, 12h-14h, 16h15-19h

Il reste encore des interrogations sur l'organisation (décision du DASEN pour des raisons d'harmonisation départementale). Mais tout sera en place pour la prochaine rentrée...

Du côté des écoles

MIRANDE, FESSENHEIM ET RUSTENHART, RENCONTRES D'ÉCOLIERS... DE 1939 À 2013!!

Depuis le pacte d'amitié scellé entre Mirande et les 2 communes alsaciennes en mai 2012, les édiles s'étaient promis de redonner vie aux échanges entre nos populations et notamment faire découvrir l'histoire de cette longue amitié aux plus jeunes.

C'est chose faite, vendredi 15 mars à 3h15, les écoliers mirandais des cours moyens du groupe Elie Duffort revenaient d'un périple de plus de 2500 Km. Partis lundi en fin de journée pour voyager de nuit, ils ont été accueillis chaleureusement dans les écoles primaires de Fessenheim pour la moitié d'entre eux et dans celle de Rustenhart pour l'autre classe. Après avoir fait connaissance puis partagé activités et repas, une fête les attendait avec un spectacle retraçant l'histoire commune à nos 3 villes; ils ont pu écouter le témoignage de personnes qui avaient leur âge lorsqu'ils ont dû quitter leur ville du Haut-Rhin. La 2e guerre mondiale les a poussés à vivre à Mirande durant une année entière. Les anecdotes comme le premier repas offert par la ville, les baignades l'été au batardeau, l'école au sein de l'actuel restaurant Maupas ...ont interloqué nos jeunes mirandais, ravis de leurs nouvelles rencontres! Le lendemain ce fut l'occasion pour nos petits gersois de se rendre à Strasbourg pour découvrir la cathédrale, le quartier

de la Petite France, le fonctionnement d'une écluse et pour terminer le parlement européen. Au retour les maires des deux villes Mme STICH et KIEFFER ont reçu nos enfants pour une collation dans les mairies respectives. Avant de prendre la route du retour, l'escale fut Colmar.

C'est en passant par le massif central que le bus les a ramenés à Mirande sans soucis d'intempéries. Ce fabuleux voyage a eu son écho dans notre Bastide, En effet, nous avons eu le plaisir d'accueillir les écoliers alsaciens au mois de mai; les institutrices tout comme les enfants, les parents et JF Darroux qui était du voyage, maire adjoint aux affaires scolaires, étaient motivés pour leur réserver un accueil à la hauteur; ils leur ont concocté un programme complet (rallye photos au groupe E. Duffort, circuit touristique de notre Bastide, visite d'Auch, découverte de la balle ovale et du relais gersois puis goûter à la mairie en présence de témoins mirandais que nous remercions tout particulièrement) clôturé par l'inauguration de la place Fessenheim-Rustenhart (ancienne place St Jean) le 18 mai dernier et la fête de l'Europe organisée ce week-end là par le Comité de Jumelage et la Mairie de Mirande.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES:

A la rentrée 2013, une classe passerelle sera ouverte à l'école maternelle publique qui change de directrice, Mme BERTIN accueillera les enfants à partir de 2 ans; Pour toute inscription, il est nécessaire de vous rendre à la mairie avec votre livret de famille et un justificatif de domicile puis prendre rendez-vous à l'école au 05 62 66 79 92 (laisser un message avec vos coordonnées). Pour tout renseignement complémentaire: maternelle.mirande@orange.fr / mirandecole.elem32@wanadoo.fr



COURSE D'ENDURANCE

Le vendredi 19 avril, 2 classes de l'école Notre Dame (CE2/CM1) ont participé à une course de durée à l'hippodrome d'Auch avec près de 800 autres enfants des écoles privées du Gers. Malgré un temps incertain et un terrain boueux, les enfants ont tous terminé leur parcours. On peut noter la 7ème place de Romane Boué et la 6ème de Jonathan Paris.

BRAVO À TOUS CES SPORTIFS !

RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Les coccinelles ont attendu avec patience le soleil du printemps pour aller à la chasse aux œufs à la maison de retraite à l'hôpital de Mirande.

Pour l'occasion ils avaient fabriqué des cornets lapins, ainsi ils ont pu partager leurs trouvailles avec les résidents qui se sont beaucoup amusés devant cette effervescence.

Pour terminer cet agréable moment petits et grands ont partagé un goûter rafraîchissant bien mérité.

Un grand merci à l'équipe d'animation, en attendant avec impatience la prochaine rencontre.



Le P.A.E.J

Le PAEJ propose diverses actions en direction des adolescents:

Un accueil, avec ou sans rdv, à son nouveau local situé depuis mars au 33 rue Pierre Delisle, tous les après-midi de la semaine.

Des permanences au lycée agricole.

Un accompagnement scolaire (du cours moyen à la terminale) à la salle André Beaudran tous les lundis et jeudis, de 17h à 18h30.

Des activités sportives, artistiques, culturelles, pendant toutes les vacances scolaires : pour les vacances de Pâques, ont été proposées du badminton, un atelier cuisine, de la pêche, des jeux de quilles... et une sortie à Pavie à l'occasion d'un Raid départemental où nos jeunes mirandais ont pu s'essayer à la tyrolienne, au slaklane, VTT, paintball, tir à l'arc... les 10 participants sont tous rentrés avec un lot!

Enfin, le PAEJ propose également un moment d'expression aux parents tous les mois, le lundi soir, où sont abordés différents sujets autour des questions de l'Adolescence.

L'été arrive, l'activité d'accompagnement scolaire va laisser la place aux animations et chantiers.

Le PAEJ propose diverses activités aux jeunes cet été:

Des activités sportives, artistiques, culturelles, en partenariat avec la commune, la communauté de communes et les associations locales, tous les après-midi sur Mirande, pour les 12/18 ans.

Des sorties seront programmées chaque semaine (montagne, festival Equestria à Tarbes, mer...)

Des chantiers «dédommagés» en partenariat avec la communauté de communes, pour les 14/18 ans.

Un séjour bénévole au festival Jazz In Marciac, à partir de 16 ans.



EDUCATION & JEUNESSE

Du côté des Lycées

● **LE LYCÉE ALAIN-FOURNIER** se distingue en remportant la première place dans l'académie de Toulouse au Rallye des sciences expérimentales avec les élèves de Claire Médoc et Bernard Lherm. Le challenge est de trouver des solutions aux problèmes posés, dans un temps imparti. Objectif : remporter le prix grâce à un travail d'équipe. Solidarité, imagination, dynamisme et créativité sont requises.. Le lycée Alain-Fournier qui avait déjà remporté ce rallye en 2010 avec la classe de seconde 3, renouvelle cette année la performance avec la classe de seconde 2. A noter également que le lycée a participé au rallye maths du Gers et fini 1er ex æquo en mai dernier. Une coupe de plus rejoint les trophées du lycée .Bravo à ces jeunes lycéens qui ont fait preuve de beaucoup de maîtrise et de connaissances.

● **AU LYCÉE PROFESSIONNEL AGRICOLE DE VALENTÉES,**

Jean-Louis Brunet prépare la relève de la Garde Républicaine : «Mélanie Bégué, fut la première. Puis Aurélien Sosthène, Romain Vis, Sébastien Normand, Fabien Eymeric, Damien Dufréchou, Mathieu Troude, Gwénaél Duhaumon, David Lamarque». Alexandre Blanchard et Fabien Eymeric faisaient le compte des maréchaux-ferrants issus du lycée agricole de Valentées qui ont été ou sont encore maréchaux-ferrants à la Garde Républicaine à Paris. Ils sont revenus à Mirande, dans l'atelier de maréchalerie du lycée où Jean-Louis Brunet, leur

professeur, a reçu l'écusson or de maître Maréchal-Ferrant par le capitaine Séguenot, responsable du service maréchalerie de la Garde; actuellement 20 maréchaux-ferrants, gendarmes adjoints volontaires ou sous-officiers gendarmes dont six, soit 1 sur 3, formés à Mirande pour 480 chevaux. Il expliquait «Je savais pouvoir compter sur Jean-Louis pour me conseiller et me recommander les élèves les plus fiables. Entre nous deux, la confiance était totale et avant de partir à la retraite j'ai tenu à l'honorer».

La section maréchalerie du lycée agricole est l'une des plus performantes et des plus reconnues en France et est une belle vitrine pour l'établissement et la ville de Mirande.

Bravo également à Juliette Roussel, Morgane Sicre, Marie Martin (juge officiel), Tiphaine Boussard, Alice Rouaix et Olaïa Calderon revenues couronnées du championnat de France UNSS de pony games. La section sportive équitation du lycée mirandais compte deux spécialités : le concours de sauts d'obstacles (CSO) et le pony games. Les pony games d'origine anglaise se pratiquent en France depuis 1990. Ce sont des jeux équestres sous forme de relais de quatre cavaliers. C'est actuellement la seconde discipline de la Fédération française d'équitation en nombre de pratiquants. La France a été sacrée championne d'Europe (en Italie) et championne du monde (au Pays de Galles) en 2012 sous la conduite de son entraîneur national, Isabelle Pierrard avec qui nos mirandaises ont eu la chance de faire un stage.

VIE LOCALE

37ème édition de la Route du Sud



Parmi les trois arrivées dans le Gers de cette course cycliste, Mirande fut le 13 juin la première ville étape au terme d'un parcours de 200 kilomètres depuis Castres dans le Tarn. La Route du Sud est la seule course cycliste du plus haut niveau professionnel à avoir pour cadre le Grand Sud-Ouest. Elle compte à son palmarès les noms des coureurs les plus titrés. Inscrite au calendrier international de l'Union cycliste internationale (UCI), elle est l'ultime course à étapes avant les grands rendez-vous nationaux et internationaux de l'été (championnats de France, Tour de France...). Créée en 1977 sous le nom de Tour du Tarn, elle devient le Tour Midi-Pyrénées en 1982 et la Route du Sud depuis 1988. Un merci aux associations mirandaises et aux services municipaux qui ont contribué à la réussite de cet évènement.

VOS PROCHAINS MARCHÉS ET ÉVÈNEMENTS

DU 2 AU 7 SEPTEMBRE

Semaine commerciale C'est la rentrée !!!

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

Fête des sports et des associations

DU MERCREDI 16 AU MERCREDI 23 OCTOBRE

SEMAINE DEPARTEMENTALE DE LA MOBILITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

Avec la participation des écoles, de la Gendarmerie et de la Prévention Routière

SAMEDI 19 OCTOBRE

Sous la halle : **exposition des dessins** des écoles maternelles et primaires

SAMEDI 9 NOVEMBRE

4^{ème} **SALON DES ARTISANS MIRANDAIS** de 9H00 à 18H00

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 NOVEMBRE

6^{ème} **SALON DU PATCHWORK**

Avec Passions créatives Mirandaises de 9H00 à 18H00

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

TELETHON

Bal avec le Comité des fêtes de 15h30 à 01h00

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 NOVEMBRE

1^{er} **SALON DU TERROIR ET DES PRODUITS SLOWFOOD**

SAMEDI 30 NOVEMBRE ET DIMANCHE 1^{ER} DÉCEMBRE

1^{er} **SALON DU LOISIR CREATIF**

Avec le magasin RE CREATION de 9H00 à 18H00

MARDI 3 DÉCEMBRE

REMISE A NIVEAU DU CODE DE LA ROUTE POUR LES SENIORS

De 13h30 à 18h00 - Salle André Beaudran

Avec la participation de la Gendarmerie et de la Prévention Routière

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

JOURNEE TELETHON SPORT

Badminton - Pala

LE MOIS COMMERCIAL DE FIN D'ANNÉE

COMMUNICATIONS

Signalétique de Ville

Les élus de la commission communication ont longuement «planché» sur la signalétique urbaine afin de la rendre cohérente. En un premier temps, un relevé photographique a été effectué recensant tous les panneaux obsolètes à supprimer.

Puis plusieurs porteurs de projet se sont concertés:

- La Mairie tenait à signaler patrimoine et administrations mirandaises;
- L'Office de Tourisme également, le label Cittaslow impliquant une signalétique cohérente et non envahissante
- L'association des commerçants (ACAA) souhaitant de son côté faire apparaître les commerces du centre-ville.

Une table ronde a réuni ces différents acteurs et la société bordelaise SICOM, réalisatrice du concept.

Le principe présenté est simple : les commerçants souhaitant apparaître sur les panneaux implantés aux points stratégiques de la ville participent au financement de ces derniers. La société SICOM a rencontré les entreprises, la municipalité a validé la charte graphique puis listé les points à signaler enfin c'est l'office de Tourisme qui s'est chargé avec les services techniques de veiller à l'installation de la nouvelle signalétique après retrait des anciens panneaux.. Depuis quelques semaines, cette nouvelle présentation est en place, aux couleurs de Mirande, elle signale les établissements publics en bleu sur fond blanc et couleurs inversées pour commerces, restaurants, entreprises...

Panneaux d'Informations

Afin d'informer au mieux les mirandais sur les événements à venir, les différentes possibilités étaient, jusqu'ici, les suivantes:

- L'installation d'affichage sur les panneaux 120X176cm existants en différents points de la ville et mis à disposition des annonceurs locaux moyennant une participation financière.

- Les dispositifs pour banderoles mis à disposition gratuitement aux associations pour créer un affichage homogène.

- Maintenant, une troisième possibilité qui complètera le dispositif sera offerte aux annonceurs éventuels: 2 panneaux lumineux (dont 1 double face) implantés sur la commune à des endroits stratégiques. Ils informeront sur les événements mirandais.

Les messages diffusés seront enregistrés et gérés par la commune.

Pour toute information, afin de faire connaître votre événement, un courrier adressé à M. le Maire suffisamment tôt est nécessaire. Contact : 05 62 66 86 40.



Dédicaces de Michel TURRIA à la Médiathèque



Marché Basque



Braderie d'Hiver



Espace Multi-Sports



Prix du Concours des illuminations de Noël



18 mai inauguration de la Place Fessenheim Rustenhart



Visite de la Capitaine La Fontaine



Concert du 19 avril de la Sté Philharmonique et du Coeur des écoliers Mirandais



Atelier exposition sur le Laos



Sortie du Pitchounet dans le jardin de la Mairie

Ecole de Fessenheim lors de l'inauguration de la Place Fessenheim Rustenhart



Multi-accueil Lous Pitchous



Les Mirandais témoignent pour les écoliers Alsaciens en présence des Elus



Défilé de Pelotons de la Garde Mobile lors de la Cérémonie du 8 mai



Noël à la Résidence de Lézien



Carnaval de l'Ecole Elie Duffort

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

Quoi de neuf à Lézian, les résidents témoignent

«Le beau temps, les beaux jours du printemps se seront fait attendre à Lézian, comme partout ailleurs.

Ce temps maussade et froid aurait pu faire grelotter nos cœurs. Mais une autre chaleur, intérieure celle là, celle qui maintient chaud ces cœurs ne manque jamais aux âmes généreuses de notre grande famille.

Ainsi le temps s'est poursuivi dans la chaleur humaine d'une résidence qui fait parfois sans doute des jaloux.

Les fleurs printanières, sauvages, et protégées par notre aimable directrice ont été fidèles au

rendez vous de l'approche des beaux jours.

Les résidents les plus dynamiques apprécient le voyage mensuel qui leur est proposé, restaurant et visite touristique en accompagnement.

Il faut bien nourrir le corps et l'esprit avec ce qui convient à chacun!

Les résidents ne pouvant ou ne voulant pas participer à ces balades ont jeux d'esprit, bibliothèque ou invitations locales et mutuelles pour se distraire.

Pour les coups de mélancolie un personnel attachant et dévoué est là pour aider à changer de planète.» A.S.

Sorties 2013:

Janvier : Vic Bigorre (repas au TIVOLI)

Février : Mirande (repas au restaurant Saveurs sans frontières)

Mars: Auch (repas au restaurant d'application Le PARDAILHAN, puis promenade à LECLERC)

Avril : Agos Vidalos (visite chez un souffleur de verre, repas au restaurant chez PIERRE, puis passage à Lourdes à la grotte)

Mai: Palanne (repas au restaurant du golf, puis promenade à Marciac)



ANTICIPONS LES FORTES CHALEURS

Les personnes qui le souhaitent sont invitées à se faire inscrire sur un registre mis à leur disposition au Centre communal d'Action sociales (05 62 66 86 41) en communiquant leurs coordonnées ainsi que celles des personnes de leur entourage à prévenir en cas d'urgence. Nos services pourront les joindre ou leur rendre visite en cas de déclenchement du «Plan Canicule». Consulter les précautions à prendre sur :

www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes

Les connaissez-vous ?

L'association locale des VMEH (visiteuses des malades des établissements hospitaliers) dont Christiane Détain est la présidente, organise chaque début d'année un goûter pour les résidents de l'EHPAD. Galette des rois et animation musicale sont de mise, en janvier dernier Michel Annerot mit l'ambiance

avec son accordéon. Une petite fête toujours très appréciée.

Bénévoles, les visiteuses et visiteurs de malades ont un rôle très important dans la vie de l'établissement. A Mirande, au nombre de neufs principalement des femmes perpétuent cette action. Il y a quelques années, le groupe comptaient plus de quinze personnes parmi elles des visiteurs comme MM. Saint-Laurent, David ou de Lary. La Présidente explique «C'est un peu juste, mais on arrive cependant à faire 20 heures de visites hebdomadaires à raison de deux ou trois heures par semaine chacune. Bien sûr, ce serait mieux si on était plus nombreux.» Ce rôle de visiteurs est cadré et structuré, une formation est dispensée aux

nouveaux. Les relations avec le personnel de l'établissement sont essentielles. «Il y a un cahier de suivi où sont signalés les malades à visiter en priorité, par exemple ceux qui n'ont pas eu de visites de leurs proches depuis longtemps. Nos visites leur apportent une présence amicale, eux nous apportent aussi beaucoup par leurs témoignages... Certains n'ont que nous à qui parler, on a surtout un rôle d'écoute.»

Pour devenir visiteur de malade, il faut être majeur et disponible régulièrement une fois par semaine, avoir le sens de l'écoute. Pour toute information contacter sa présidente 05 62 66 55 51.



De G à D : Denise d'Antras, Josiane Granvoinet, Christiane Détain, Colette Masson, Yvonne Bonnet et Paulette Capdecombe. Paulette Duffour, Nicole Gerbron et Simone Lalanne n'ont pu être présentes.

Brèves Sportives

● **« LE JOLI MOIS DE MAI DU JUDO-CLUB »**. Les aléas climatiques n'ont pas empêché le J.C.Mirandais de briller sur les tatamis aquitains et européens.

Aquitains car c'est à Lormont, près de Bordeaux, que Christian Dubrulle est allé valider son 2ème dan en présentant le nage no kata, aidé pour l'occasion par son partenaire Michel Carsana. Cela porte à cinq le nombre de judokas ayant ce grade au club cette année.

Européens, car c'est à Malte que les professeurs Patrice Baqué et Stéphane Delestre ont remporté pour la deuxième fois la médaille d'argent aux championnats d'Europe de katas. Cette excellente performance leur ouvre à nouveau les portes des championnats du Monde qui se dérouleront cette année, au mois

d'octobre, à Kyoto au Japon. Objectif avoué et réaliste : y obtenir une médaille !

● **VICTOIRE EN COUPE DU GERS**, 4-0 contre Eauze pour le Football mirandais grâce à Yannick Dubarry, Cyril Loubet, Fabien Cheyres Denis Perrouin et Hugo Fournier, Bravo à toute l'équipe!!

● **SI LE PRÉSIDENT DU CLUB AUTOMOBILE** de l'Astarac travaille sur la 12e Course de côte de Laas-Tillac qui se déroulera le 18 août, ses pilotes sont depuis le début de saison excellents. Ils participent dans toute la France à des compétitions de haut niveau et s'y comportent remarquablement bien

● **JULIEN CONSUL, PRÉSIDENT DU CLUB DE PELOTE BASQUE MIRANDAIS**, accompagnait trois jeunes Mirandais au Pays Basque. Romain Astuges,

Guillaume Daroux et Adrien Picamilh ont représenté le lycée Alain-Fournier au championnat de France UNSS de pelote basque à Bidart, les 28 et 29 mai. L'équipe mirandaise, s'est qualifiée en devenant champion d'académie à Tarbes.

● **CÔTÉ BASKET**, les minimes féminines de Mirande se sont à nouveau distinguées en remportant la coupe du Gers de leur catégorie organisée à Gymnase de la Poudrière.

● **TIR À L'ARC** : Qualificatifs pour les championnats de France organisés à Mirande en juin, malgré les conditions peu clémentes les archers mirandais se sont bien défendus notamment chez les jeunes comme le benjamin Joël Alessandrini, qui s'est classé 1er au championnat de la Fédération internationale de tir à l'arc (FITA) et 1er au fédéral.

LE COMITÉ DES FÊTES 2013

Au début de cette année, s'est tenue l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes de Mirande. Cette dernière s'est déroulée conformément à la réglementation régissant les associations, c'est-à-dire que lors de cette réunion, après la présentation des activités et du bilan financier, et le retrait de deux membres du bureau, il a été demandé aux personnes présentes et membres du Comité des Fêtes, si certaines étaient candidates pour entrer au Conseil d'administration et ensuite faire partie du bureau en vue de l'élection d'un nouveau Président. A l'issue du vote, deux Co – Présidentes ont été élues Mesdames BRETON Monique et REY Louise, le nouveau bureau est composé de Madame MESSIO Francine (trésorière), Madame PASQUIER Martine (secrétaire), et de deux membres Madame DAUNES Annie et Monsieur BRETON Georges. La gente féminine est majoritaire mais apprécie l'aide apportée par quelques hommes!

Parmi les bénévoles il y a eu aussi des changements, certains sont restés, d'autres sont partis, des nouveaux sont venus et des anciens sont revenus. L'effectif est étoffé, varié et solide. Une excellente ambiance règne, les postes clairement définis donnant à chacun des responsabilités.

Ainsi est née la nouvelle édition du Comité des Fêtes qui comme les précédentes, désirent maintenir l'entente cordiale avec les Associations Sportives et culturelles de Mirande.

Nous avons pu constater avec joie et satisfaction le franc succès de nos bals, tout est organisé, précis, amical et sans arrières pensées, le but

recherché est de satisfaire le public mirandais ainsi que toute la clientèle extérieure qui petit à petit s'était disséminée à cause, en grande partie, de la situation économique. Pour ce faire, dès notre prise de fonction nous avons repensé les tarifs d'entrées, différencié les tombolas, mis en place un cahier de doléances auquel il sera donné réponse. D'autres nouveautés seront au fur et à mesure proposées, ceci dans le but d'inciter la clientèle se trouvant hors du Gers à venir visiter notre ville. Il faut rappeler que sans les bénévoles rien ne serait possible et nous ne manquerons pas de les mettre à l'honneur! Nous remercions également les services techniques de la ville de Mirande qui sont toujours disponibles et avec le sourire!

Malgré le mauvais temps, les Fêtes de Pâques, se sont bien déroulées, concours des tourteaux, sévillanes, promenades à poney, distribution d'œufs et de tickets pour les manèges et l'omelette pascalle sous les arceaux.

Maintenant nous travaillons sur les Fêtes du 15 Août, programme varié et entièrement gratuit, du Samedi 10 au Dimanche 15 Août. C'est pour nous l'occasion de remercier la Municipalité de Mirande, auprès de laquelle nous avons trouvé une écoute et un soutien, de plus, sans la subvention qui nous est allouée, nous ne pourrions pas financer la totalité de nos festivités.

Nous remercions également nos deux prédécesseurs, Messieurs MILLERET Jean et HIPPEAU Pierre.

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

UNE CHAPONNADE EXCEPTIONNELLE

Tout était au RDV ce 7 mai; La victoire de l'Entente Astarac-Bigorre XV face à Grenade combla les nombreux convives. Ils étaient plus de 400 à savourer les chapons (cuits à la broche) de Xavier Abadie et Philippe Vincent de Lestrade, le foie gras des producteurs guidés par Philippe Baron, le tout dans une ambiance très sympathique. L'enthousiasme des bénévoles de Mirande-Miélan et la présence des personnalités parrains de la chaponnade ont participé largement à cette journée mémorable. Le rugbyman international Jean-Michel Aguirre (au Panthéon du rugby depuis le grand Chelem de 1977) a charmé la salle Beaudran, devenue place des Grands-Humbles. Pierre Buffo «au sang show», père du poulet en plein Gers, a fait adopter la maxime : «Gascon un jour, Gersois toujours !». André Daguin, ambassadeur des fins fourneaux à la verve gourmande, a régalé l'assistance. Côté artistique, du «made in Gers» aussi ! L'artiste Franck Miegbielle

(Saint-Puy) interpelle par ces peintures «locales» et ses sculptures avec lesquelles on entre en fusion. Les photographies d'Ugo Domenichini (La Romieu) vantent à leurs tours «(L)'Attitude Gers». Tout était réuni rien ne manquait surtout pas les «Esmerits» supporters. Bravo l'EAB XV !



L'Association A.Tseterra

L'association A.Tseterra vient de fêter ses deux ans d'existence. Le bureau nous la présente :

Créée en avril 2011 par cinq artistes gersois à la suite d'une exposition artistique qui avait suscité beaucoup d'intérêt, elle a pour vocation de permettre le développement créatif de chacun, de promouvoir les arts, les savoirs et les savoirs-faire et aussi de favoriser les liens sociaux et les échanges intergénérationnels.

Nous regroupons 70 membres qui participent régulièrement aux différentes activités et animations.

Le café associatif leur ouvre ses portes les lundi et samedi matin. Son fonctionnement est assuré par les membres actifs, et néanmoins bénévoles, il est ouvert à toutes les bonnes volontés.

C'est un lieu privilégié d'échanges et de lien social pour bon nombre des habitués. Il est possible de déposer ses petites annonces, de choisir ou déposer un livre, de discuter autour d'un verre, de déguster une assiette gourmande et bien souvent des musiciens s'y retrouvent et nous font partager leurs notes.



Création d'événements:

Scènes ouvertes : Artistes en herbe ou confirmés viennent partager leur art. Poésie, musique, chant, lecture, slam, théâtre, danse, magie, conte, etc...

Soirées débat : projection d'un film et échanges avec les participants, par exemple le thème du mois de mars était : «Et si il n'y avait plus de supermarchés à Mirande?»

Soirée fléchettes.

En avril dernier, nous avons proposé une soirée karaoké suivi d'un boeuf de musiciens. Cette soirée était organisée et animée par trois élèves du Lycée agricole : Elodie Courtois, Mickael Leroy et Camille Malichecq, un grand merci à eux pour leur belle énergie.

A ce jour l'association A.Tseterra est exclusivement financée par les cotisations et les revenus d'activités. Les décisions sont prises collectivement et nous sommes ouverts à toute nouvelle proposition d'activité, idée, envie de s'investir pour que s'épanouisse cette belle association mirandaise.

dans un cadre: Le siège se situe au 27, rue Président Wilson. C'est aussi le lieu du café et des différentes activités et soirées. Venez participer à cette belle aventure! A.Tseterra...

notre site : atseterra.fr - courriel : info@atseterra.fr

NOS ACTIVITÉS RÉGULIÈRES EN 2012 :

- Modelage adultes
- Chant du monde
- Chant trad' de par ici
- Yoga adultes
- Café Tricot
- Echecs
- Cercle d'hommes
- Atelier d'écriture
- Français langue étrangère
- Théâtre adultes
- Développement personnel avec le tarot de Marseille
- et pour les enfants:
- Ateliers créatifs pour les plus de 5 ans
- Bizarrosènes
- Eveil linguistique pour les plus de 3 ans

L'Association « Pour le Renouveau de la Bastide »



Le « Renouveau de la Bastide » fut créé en 1997 par Pierre Trouette, amoureux de la bastide mirandaise et de son patrimoine. Le premier bureau était ainsi constitué: Président: Pierre Trouette. Vice-président : Georges Calmels. Trésorier : Jacques Molins. Secrétaire ; Michel Esquirol. Les membres : Gérard Lhamas ; Anita Mesa. Annie Montégut. Jean-Jacques Cathala. Norbert Thuilliez. Léon Barbé.

Le but de cette association était clairement défini: rendre à la cité son caractère moyenâgeux et concevoir l'implantation d'un artisanat d'art des métiers du livre.

Les améliorations suivantes étaient envisagées:

● **RÉFECTION DE LA HALLE ET DE SON POURTOUR:** c'est chose faite et bien faite, une vraie réussite reconnue unanimement par mirandais et visiteurs. Dernièrement, la place voisine a été entièrement réhabilitée et joliment éclairée par une lumière bleue du plus bel effet.

● **MISE EN SOUS-SOL DES FILS ÉLECTRIQUES:** réalisé aussi, les fils ne traversent plus les rues de maison en maison. Disgracieux, ils ont été dissimulés et les pylônes de béton retirés.

● **LE REMPLACEMENT DES ENSEIGNES COMMERCIALES** actuelles par des enseignes à l'ancienne en fer forgé: certains commerçants ont souscrit, d'autres pas et bien des enseignes sont encore en place, inesthétiques ou inutiles. Le Renouveau a donné

l'exemple en accrochant sur son ancien local une enseigne du plus bel effet.

● **AMÉNAGEMENT DES RUES EN RUES PIÉTONNES,** pavés et caniveau central: réalisé en partie.

● **L'ACHAT DE LA TOUR DE ROHAN ET DE LA TOUR DU BOURREAU:** la municipalité a acheté la Tour de Rohan en 1998, agrandissant ainsi son patrimoine architectural. Pour la tour du Bourreau, des négociations eurent lieu, mais n'ont pas abouti.

● **MISE EN ÉVIDENCE DES PORTES DE LA VILLE:** un éclairage a été placé dans le sol à proximité de chaque porte et un autre projet est à l'étude pour la mise en valeur de la porte Sabathès.

● **CONSERVATION ET ENTRETIEN DES REMPARTS:** largement réalisé, les remparts et la tour du Bourreau sont soigneusement remis en valeur par une restauration respectueuse et un éclairage agréable.

● **RECENSEMENT ET PRÉSERVATION DES VENELLES RESTANTES:** certaines sont maintenant entretenues et font partie des sites proposés aux touristes au cours des visites guidées. Ainsi, un groupe d'étudiants japonais accompagnés d'un universitaire ont découvert ces passages étroits entre les maisons et sont repartis ayant photographié sous tous les angles nos venelles moyenâgeuses!

● Enfin, le Renouveau de la Bastide souhaitait aussi, lors de sa création, **LA RÉFECTION DE L'ÉCLAIRAGE ET L'ÉCLAIRAGE DES MONUMENTS PUBLICS:** ceci a été réalisé mais mériterait une remise en valeur plus conséquente. A l'heure des économies d'énergie, Mr Berdery, chef des Services Techniques a dans ses dossiers une étude d'éclairage à faible dépense d'énergie. Une partie de l'éclairage public en est déjà équipée.

Les suggestions émises par « le Renouveau » ont été suivies d'effet, comme l'on peut le constater...

Les membres fondateurs souhaitaient aussi l'installation sur la Bastide de métiers d'art. Il paraît difficile de les décider à s'installer...

Un local, proche de l'église, mis à disposition par la municipalité, sera désormais utilisé par l'association des « Arts en Gascogne » après achèvement des travaux par les services techniques.

L'association s'est donné aussi pour mission d'éditer une revue trimestrielle : « Les Trois Miroirs » Passé-Présent et Avenir de la Bastide. (revue dont la paternité revient aussi à Pierre Trouette, mirandais dans l'âme, s'il en est !) Les rédacteurs bénévoles font œuvre d'historiens de la ville, racontent des anecdotes, mettent en valeur des personnalités qui ont marqué ou marquent encore leur cité.

Les abonnés sont nombreux (400 environ) mirandais exilés loin de leur ville natale (Fessenheim, Livry-Gargan, Saint-Pierre de la Réunion, Manosque, Marseille, Perpignan, Riedisheim, New-York, Premia de Mar....)

Mais aussi mirandais intra muros passionnés par l'histoire passée et récente de la Bastide.

La revue trimestrielle «les Trois Miroirs» en est à son 64^{ème} numéro... Son abonnement annuel coûte 16€. Il ya aussi la possibilité d'acheter la revue au numéro (dans plusieurs magasins mirandais) ou d'obtenir tout ou partie de la collection à un prix forfaitaire.

Des manifestations sont organisées depuis la création du Renouveau : Merveilles de la plume et du papier-Bourse aux collectionneurs et dernièrement Salon du livre jeunesse, dont la dernière édition avait pour thème «le cirque» les 24 et 25 mai. Ce salon est organisé en partenariat avec la Médiathèque de Mirande.

Le bureau actuel est composé de : Président d'honneur: Pierre Trouette.

Présidente: Vaty Matharan.

Vice-président: Michel Esquirol

Trésorier: Jacques Molins.

Secrétaire: Marie Cathala.

Membres : Claudie Daclin. Simone Guillot. Josette Cabau. Jean-Jacques Cathala. Gabriel Bresson. Norbert Thuilliez et Pierre Bucalossi.

JUMELAGE

Les mois d'avril et mai sont traditionnellement placés sous le signe de la Fête de l'Europe pour Mirande et ses villes jumelles.

L'année 2013 a été déclarée par la Commission de Bruxelles « Année Européenne des Citoyennes et Citoyens », et c'est bien ce thème qui a été mis en exergue dans les discours prononcés lors des Fêtes de l'Europe organisées à Korntal-Münchingen, Tubize et Mirande. Des membres du Comité de jumelage s'étaient rendus dans les villes allemande et belge, où ils ont été très chaleureusement accueillis.

A Mirande, la Fête de l'Europe a eu lieu les samedi et dimanche 18 et 19 mai. A cette occasion, des délégations de Korntal-Münchingen et Tubize avaient fait le déplacement. Les villes de San Mauro et de L'Elia n'ont, cette fois, malheureusement pu être de la Fête. Par contre, et cela dans le cadre du pacte de l'amitié conclu en 2012 avec Fessenheim et Rustenhart — en souvenir de l'accueil réservé par les Mirandais à de nombreux Alsaciens en 1939 — l'Alsace était fort bien représentée, non seulement par les maires de ces deux communes, mais aussi par de nombreux élèves de la classe

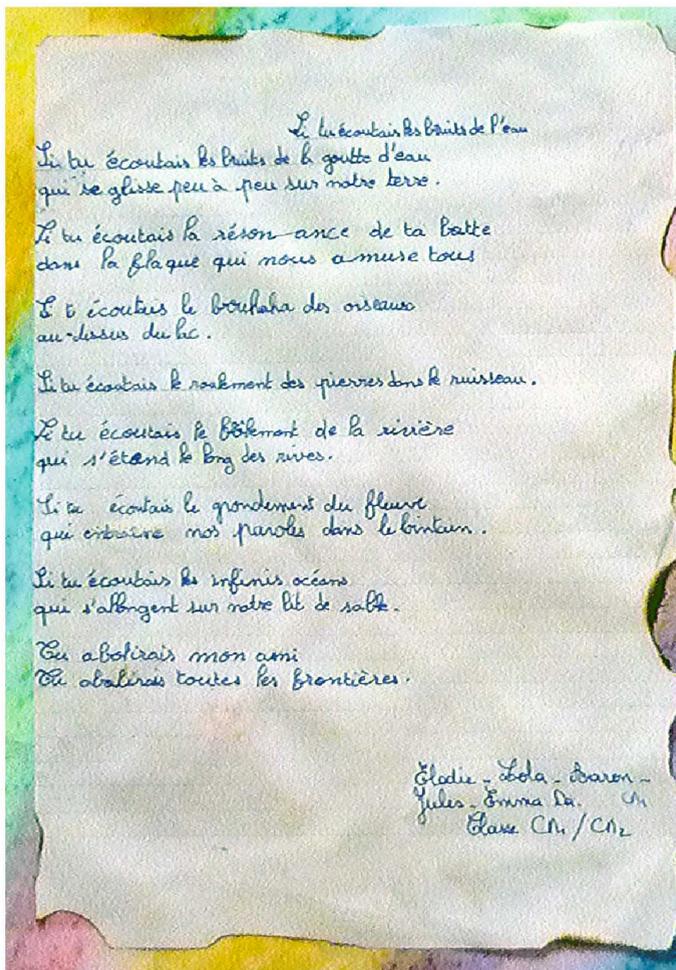
de CM1, accompagnés par leurs enseignants, et par quelques habitants dont les parents avaient été évacués à Mirande. Au cours de la matinée du samedi, M. le Maire a inauguré la Place de Fessenheim-Rustenhart (ancienne Place du Colisée). De très émouvants discours, tous marqués par la reconnaissance des Alsaciens envers les Mirandais, ont été prononcés sur la place rebaptisée. Avant l'apéritif servi, en raison de la pluie, à l'École de musique, la Philharmonie mirandaise, les petits danseurs de Fessenheim et Rustenhart, ainsi que ceux du groupe Lous Mirandes, ont divertifié le public avec beaucoup d'enthousiasme.

Un autre point fort de la Fête de l'Europe à Mirande fut le traditionnel Marché européen, installé sous la halle et qui, malgré le temps maussade, a attiré de nombreux visiteurs pendant les deux jours. Les stands allemand, belge et alsacien ont connu le même succès que ceux de nos produits régionaux, à la grande satisfaction des organisateurs du marché qui voient là une preuve de l'intérêt des Mirandais pour les autres régions de France et de leur sensibilisation à l'Europe.

La cérémonie officielle de la

Fête de l'Europe, à laquelle ont assisté plus de 200 citoyens et citoyennes mirandais, s'est déroulée le samedi 18 mai en fin d'après-midi et dans la soirée à la salle André Beaudran. Suite aux discours très « européens » des édiles et représentants des délégations présents, des prix ont été remis par des membres du Comité de jumelage aux élèves méritants des écoles primaires du Groupe Elie Duffort et de Notre-Dame, du Collège de l'Astarac, du Lycée Alain Fournier et du Lycée Agricole. Par ailleurs, plusieurs classes des deux écoles primaires avaient rédigé des poèmes et réalisé des maquettes sur le thème de l'Europe. Ces œuvres ont été présentées et c'est bien sûr un jury européen qui a retenu le meilleur poème et la maquette la plus réussie une décision difficile à prendre, compte tenu de l'énorme investissement des élèves et de leur imagination. La soirée s'est terminée par un apéritif dînatoire, dans une atmosphère sans contrainte permettant de nombreux échanges entre les participants. Le dimanche matin, M. le Maire avait convié les représentants des délégations allemande, belge et alsacienne à déposer une gerbe aux Monuments aux Morts.





La Fête de l'Europe 2013 a montré, une fois encore, l'importance d'une amitié vieille de près de 50 ans pour nos partenaires allemands et belges. Quant à l'attachement des habitants de Fessenheim et de Rustenhart à la ville de Mirande, son importance n'est pas moindre ; leurs Maires, mais aussi les personnes qui les avaient accompagnées, l'ont exprimé à plusieurs reprises au cours de ces journées de festivité. Enfin, la participation active des enfants à la Fête de l'Europe prouve bien que ces derniers ont compris le rôle qu'ils devront jouer dans l'Europe de demain, afin de poursuivre le travail de leurs aînés tout en lui donnant, peut-être, une forme nouvelle, plus adaptée à l'évolution de la société européenne, exprimé à plusieurs reprises au cours de ces journées de festivité. Enfin, la participation active des enfants à la Fête de l'Europe prouve bien que ces derniers ont compris le rôle qu'ils devront jouer dans l'Europe de demain afin de poursuivre le travail de leurs aînés tout en lui donnant, peut-être, une forme nouvelle, plus adaptée à l'évolution de la société européenne.

Salon du Livre Jeunesse

Deuxième édition pour le Salon du livre jeunesse, sur le thème du Cirque, les 24 et 25 mai, sous la halle mirandaïse, abondamment garnie: stands de libraires, expositions de travaux d'élèves (écoles primaires de Mirande et Miélan, école Notre-Dame, clubs de lecture des collèges de Mirande et Miélan), 4 auteurs dédicant leurs livres, créations de BD, maquillages, chasse au trésor animée inlassablement par le clown Auguste.

Un beau succès et une fréquentation encore plus importante que l'an passé. Les enseignants en redemandent, et se sont déjà positionnés pour la 3ème édition!

Le Vendredi, réservé aux scolaires, a vu plus de 250 élèves mirandaïses et miélanais. En amont du salon les auteurs avaient rencontré les jeunes dans leurs classes respectives.

Le Samedi a eu lieu la remise du Prix de l'Astarac au toulousain Mouloud Akkouche, ravi de cette distinction décernée par les collégiens.

Le Pop Circus, en harmonie avec le thème du Salon, a séduit grands et petits, les contes choisis ont été lus avec talent à la Médiathèque par les élèves du collège devant des enfants

attentifs, et le conteur Daniel Lhomond a terminé brillamment ces journées culturelles en jonglant avec les mots pour son spectacle: «Pampeligosse». Humour, connaissance parfaite de la langue française, émotion étaient au rendez-vous: un régal.

Le Renouveau de la Bastide et la Médiathèque ont proposé là 2 journées d'animations gratuites, pour un jeune public conquis. Ils espèrent renouveler le salon annuellement.



LIBRE EXPRESSION

Groupe de l'Opposition

Déformations et désinformation s'ingénient à faire de nous des persécuteurs du festival de country music de Mirande. Nous nous sommes ainsi retrouvés menacés de poursuites, par courrier recommandé, si nous continuions à exprimer réserves et critiques concernant les aides de la commune à l'association festival country music. Nous déplorons ce climat délétère et dénonçons ces pressions exercées sur les conseillers municipaux de l'opposition.

Lors du conseil municipal du 21 mars 2013, nous nous sommes abstenus sur la nouvelle convention entre la commune et l'association Festival country music. S'abstenir signifie que, si certaines choses nous conviennent dans cette convention, elles ne suffisent pas à susciter notre adhésion, au regard de tous les points qui ne nous conviennent pas. Ce n'est pas voter contre.

Nous estimons toujours que les contreparties en faveur des Mirandais-es, et non de quelques «happy few», sont insuffisantes. Rappelons que ce sont les Mirandais-es qui aident le Festival à travers les impôts qu'ils versent chaque année.

Par ailleurs nous ne pouvons accepter que les travaux effectués par les agents de la commune dans le cadre de l'avenant à la convention et dans le cadre de la convention 2013-2015 valorisent les terrains et constructions propriétés privés de la société anonyme S.A.S Country Park Solar.

Mais nous le redisons: nous souhaitons la réussite du festival de country, parce qu'il y a des retombées économiques indéniables et parce que tout simplement, nous souhaitons la réussite de Mirande et des Mirandais-es.

Chacun(e) pourra se faire sa propre opinion en consultant la totalité de nos bulletins et de nos interventions en conseil municipal, sur notre site: <http://mirandepourtous.netii.net/>

Groupe de la Majorité

Lors d'un Conseil municipal, l'opposition a considéré que l'utilisation d'une entreprise privée locale pour l'installation électrique dans la nouvelle école de musique était anormale car au même moment des électriciens du service technique de la Mairie travaillaient pour l'association Country Music et selon eux auraient pu faire le travail.

Vu de façon superficielle, cela paraît incontestable: « pourquoi faire faire par d'autres ce que l'on pourrait faire soit même »?

Mais, les rouages d'une gestion municipales ne sont pas simples et il apparaît nécessaire d'informer les Mirandais que si l'intervention des personnels communaux au profit des associations est dictée par une volonté d'aide aux structures qui animent notre ville, faire effectuer certains travaux communaux par une entreprise privée est une stratégie d'importante économie budgétaire. En effet, en faisant appel à des sociétés privées, la Commune peut alors bénéficier de subventions conséquentes qui permettent ainsi de réaliser des économies substantielles.

Il faut donc bien préciser que si le travail est réalisé par le personnel communal, la collectivité ne profite pas des subventions et le coût de revient des travaux devient de fait plus important.

Par ailleurs si l'on étendait cette vision des choses il faudrait ainsi réserver strictement les agents des services techniques aux travaux communaux.

Quel serait le résultat d'une telle politique municipale ?

La ville se priverait alors de nombreuses subventions et les associations en seraient réduites à faire appel à des entreprises privées pour certains travaux structurels ou demanderaient encore plus d'engagement à leurs bénévoles.

Pour finir, dans une situation de crise économique profonde, les entreprises privées locales, artisans en particuliers, seront certainement déçus d'apprendre que si, l'actuelle opposition était en charge de la gestion municipale ils seraient beaucoup moins sollicités par la Mairie pour les travaux communaux.

Une connaissance, même minime, des ressorts de base de la gestion municipale aurait permis à nos opposants de ne pas faire ce genre de déclaration absurde sur le plan économique et inquiétante pour le tissu artisanal du Mirandais.

ETAT CIVIL

Décès

29.11.2012	GIBAUD Karen Epse DAKKOUNI	17.02.2013	LASPORTES Raymond
10.12.2012	KERLEAU Jeanne	19.02.2013	JAUBERT Guy
13.12.2012	LAFONTA Romain	27.02.2013	MARTY Jean-René
25.12.2012	FRANCOIS Jean	05.03.2013	ARNE Jean
25.12.2012	LACOSTE Jean	09.03.2013	LAPEZE Louis
03.01.2013	BRISEDoux Georges	15.03.2013	PELLISSOU André
08.01.2013	TREMONT Pierre	16.03.2013	DESPAUX Juliette Vve ARTIGUE
10.01.2013	BEGUE Jean	20.03.2013	SOCCOL Ernest
11.01.2013	GACHASSIN Georgette Vve CAZENEUVE	04.04.2013	MEDHURST Barry
12.01.2013	TECHER René	10.04.2013	DOLOREY Albert
22.01.2013	BONNEAU Yolande	11.04.2013	BLANCAFORT Jean
25.01.2013	ABADIA Maria Vve CAVALIERE	17.04.2013	LACAVE Emile
04.02.2013	DUCLOS Cécile Vve CASTETS	26.04.2013	SOULARD Guy
05.02.2013	LACOSTE Marie-Jeanne Vve TOUJON		

Naissances

04.12.2012	CASTANHEIRA Enzo	26.02.2013	PEREIRA Shanna
06.12.2012	BARDOT Ethan	02.03.2013	FUSINA Lya
21.12.2012	CESTAC Louise	12.04.2013	FARJALI Hamza
04.01.2013	DUONG Dylan	19.04.2013	VO Séléna
09.01.2013	FAGGIONATO Andréa	21.04.2013	DUPUY Gaétan

Mirande a perdu en ce début d'année 2013 deux de ses figures les plus marquantes

Léon Blancafort,

Agriculteur mirandais né le 27 septembre 1921, il reprend la ferme de ses parents se consacrant à l'élevage des bovins et à la production de lait. Il développe son activité comme un chef d'entreprise jusqu'à assurer sa propre production d'électricité. Propriétaire terrien, il acceptera de mettre à disposition du Festival Country plusieurs terrains attenants au Stade municipal, pour accueillir un parking de véhicules puis pour permettre l'envol de montgolfières. Nous renouvelons à son épouse et à ses fils l'expression de notre sympathie attristée.



André Lapèze,

Gersois né en 1927 à Barcugnan, dans une famille de quatre enfants, c'est à Estipouy où ses parents s'installent qu'il arrive tout jeune. A 13 ans, après avoir obtenu le certificat d'études il les aide sur leur exploitation. En 1948, il suit une formation auprès d'un pépiniériste spécialisé surtout dans les plants de vigne qui l'emploie comme représentant. Il achète la propriété d'Embaloge en 1962; son sérieux, ses compétences et son esprit d'entreprise lui permettent de développer rapidement son affaire. Il y crée en 1968, le premier point de vente, puis en 1972, une jardinerie. Pionnier dans son métier il est reconnu par ses pairs, et sera, durant trente années, président du syndicat de pépiniéristes et horticulteurs du Gers. Passionné par son activité, son esprit créatif lui permet d'imaginer des outils ou des machines comme le «prêt à planter des rosiers». Il intervient même à l'IUT de Toulouse pour des conseils pratiques aux futurs ingénieurs. Mais André Lapèze ne s'arrête pas à son activité professionnelle, il juge au tribunal de commerce et intervient à «Radio 32» pour des conseils en jardinerie. Après un infarctus qu'il surmonte mais dont il garde des séquelles, il apporte son soutien dans les hôpitaux aux malades cardiaques et continue à travailler ne pouvant se résoudre à rester inactif. Un accident vasculaire cérébral (AVC) l'emporte brusquement. A son épouse, à ses trois filles, son gendre, à ses quatre petits-enfants et à toute sa famille, les mirandais renouvellent leurs amicales pensées.



EVÈNEMENTS

DU 11 AU 14 JUILLET 2013
SUN STADIUM MIRANDE
 Les Acteurs de "DALLAS" Parrains du Festival

FESTIVAL COUNTRY
MUSIC MIRANDE

Entrée gratuite Jeunes moins de 18 ans

50 Concerts sur 4 jours

★ NOLWENN LEROY ★
 ★ MICHEL FUGAIN ★
 ★ PETER KINGSBERY ★
 ★ THE BALLROOM KINGS ★

Pétanque Cup - Espaces "Danse" stages & Bals CD - Jeux Enfants
 350 stands & 15 restaurants

05 62 66 69 56
www.country-musique.com

A Mirande

Une Oasis de détente au coeur du Gers

Ouverture le 15 juin 2013

Renseignement: 05 62 66 50 13
www.coeur-dastarac.fr

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS MIRANDAIS

LES EXPOSITIONS

A l'office de Tourisme des dessins humoristiques sur la vie à la campagne de Perry TAYLOR
A la médiathèque ses photos sur Les publicités anciennes sur nos murs, un patrimoine en danger de Patrick DUPOUIT

LES JEUDIS VACANCES

Jeudi 18 Juillet : Soirée contes proposée par Véronique Grosjean-Lasserre dans les Jardins du Musée à partir de 21h (intérieur du musée en cas de mauvais temps).

Jeudi 25 Juillet : Concert «Ha si Ferrat voyait ça ...» à 21h, kiosque à musique, place d'Astarac proposé par la troupe des «Pas Beaux, Pas Belles». 1h30 de chansons poétiques, humoristiques, et engagées

Jeudi 1er Août : A 21h, concert par le Lomagn' Combo Jazz, place de la République.

Jeudi 8 Août : A 21h, soirée folklore avec le groupe folklorique local «Lous Mirandès» dans les Jardins de la Mairie.

Jeudi 22 Août : A 21h, dans les Jardins de la Mairie, «les Chanteurs Vignerons» du Vic-Bilh vous inviteront à découvrir, en chanson, notre belle région et ses traditions.

En cas de mauvais temps, les manifestations auront lieu sous la Halle.

LES MOMENTS FORTS

FESTIVAL COUNTRY MUSIC du 11 au 14 juillet au SUN STADIUM et dans la ville

L'ÉTÉ DES ARTS EN GASCOGNE, du 6 au 11 août
Exposition d'œuvre d'art sous la Halle

LES FÊTES PATRONALES du 10 au 15 août avec la fête foraine place d'Astarac :

- Samedi 10 Marché de nuit
- Dimanche 11: Disco BYNIGHT place Adrien Pérez 22h/5h
- Fête Folklorique organisée par Lous Mirandes
- Lundi 12: Grande BRADERIE & Repas dans les rues
- Mardi 13: SPECTACLE place Adrien Pérez
- Mercredi 14: SPECTACLE DU LAC animation Akouma et les Peaux Rouges. Repas. Buvette. GRAND FEU D'ARTIFICE «La Symphonie du Nouveau Monde» réalisé par la société STORM. Fin de soirée animée par la disco NO LIMIT 3D place Adrien Pérez.
- Jeudi 15: Bal Musette animé par Thierry COUDRET de 21h /2h

TOUS LES SPECTACLES SERONT GRATUITS